

COMITE DE PILOTAGE

COMPTE-RENDU DE REUNION

COMITE DE PILOTAGE DU 02/09/04

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

La première réunion du comité de pilotage de l'étude « *Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires* » s'est tenue le jeudi 2 septembre 2004, à 14H00, à la DDASS de la Manche.

Etaient présents :

M. Pierre GLERANT (SILEBAN)
M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Claude RENARD (Comité 50 pêche de loisirs)
Melle Catherine PAUL (CRPM Basse-Normandie)
M. Ghislain MANET (CIRE Ouest)
Melle Béatrice HARMEL (CRPM Basse-Normandie)
M. Jean DUCHEMIN (AESN-DLM Honfleur)
Mme Ghislaine HOUEIX (CR Basse-Normandie)
M. Nicolas ROBIN (AESN)
M. Didier BIRAIS (SMEL / CG Manche)
M. Manuel SAVARY (SRC Normandie Mer du Nord)
M. Philippe LE ROLLAND (DRAM Basse-Normandie)
Mme Marie-Laurence ROUX (DDASS Calvados)
Mme Laurence GULDNER (ENSP)
M. Rémi DEMILLAC (ENSP)
M. Yvan GUITON (Affaires Maritimes de Granville)
M. Joël DUFILS (DDASS Manche)
Mme Aline DELERY (ISBIO)

Absents, excusés :

M. Michel PARIS (DRASS Basse-Normandie)
M. Didier AULNE (CLPM Est Cotentin)
M. Ange LECORDIER (Président de la Commission pêche à pied)
M. Renan LEGOFF (IFREMER)
M. Bernard SYLVAND (GEMEL Luc-sur-mer)
M. Michel MATHIEU (LBBM / Université de Caen)

Absents :

M. Alain AUVRAY (SAIC / Université de Caen)
Conseil Economique et Social de Basse-Normandie
Conseil général du Calvados

Contenu de la réunion

Ce premier comité de pilotage avait pour but de présenter le projet aux partenaires et de faire le point sur les différentes actions à mettre en œuvre.

Après un rappel sur la précédente étude intitulée « **Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves en Basse-Normandie** », Mme DELERY présente l'étude « **Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires** » et ses objectifs.

Suite à cette présentation, une discussion entre les différents partenaires a été engagée et plusieurs points ont pu être abordés :

↳ Suivi biologique:

Le suivi biologique des gisements correspond à l'évaluation (par la méthode validée en 1999) des densités, des biomasses, des classes d'âge et de leur évolution dans le temps. Une à deux évaluations par an devront être réalisées sur les différents sites d'étude en fonction de l'intérêt et des caractéristiques des zones.

Le choix des sites initialement présentés dans le projet d'étude avait été réalisé à partir des résultats de l'étude « **Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves en Basse-Normandie** ».

Ce choix a été revu en fonction de l'évolution des gisements et des remarques de la Direction Régionale des Affaires Maritimes de Basse-Normandie (représentée par M. Le Rolland) et de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Calvados (représentée par Mme Roux).

Les évaluations quantitatives seront effectuées sur les sites de Gefosse-Fontenay « la Dune » (au niveau des parcs à huîtres) et de Sainte-Honorine-des-Pertes « les Bateaux » (site ayant un intérêt en pêche récréative).

Un suivi qualitatif des coques blanches va, lui, être mis en place sur le gisement classé C de Gefosse-Fontenay « le Wigwam ».

Par ailleurs, il a été convenu que la moulière de Villerville « ouest poste de secours », classée D en raison des teneurs en PCB et métaux lourds observées, servirait de point de référence "négatif" pour l'évaluation des risques pour les populations.

Les sites retenus dans le cadre du suivi biologique sont : Dragey « la Dune » (coques blanches), Granville « Hacqueville » (huîtres creuses), Granville « la Pointe du Roc » (huîtres creuses), Donville-les-Bains « la Pointe du Lude » (huîtres creuses), Saint-Martin-de-Bréhal « face au CD 592 » (palourdes du genre *Ruditapes sp.*), Pirou « face à la piscine d'eau de mer » (huîtres creuses), Montfarville « le Moulard » (moules), Sainte-Marie-du-Mont « face à la réserve naturelle de Beauquillot » (coques blanches), Sainte-Marie-du-Mont « le Grand Vey » (coques blanches), Gefosse-Fontenay « la Dune » (coques blanches), Sainte-Honorine-des-Pertes « les Bateaux » (moules).

↳ Suivi halieutique :

Le suivi halieutique doit permettre de suivre de façon simple et adaptée la pression de pêche (identification des catégories de pêcheurs, quantification et caractérisation des captures).

La question des actions et des moyens à mettre en œuvre dans le suivi halieutique a été soulevée.

Un comptage de pêcheurs a été réalisé par Mme DELERY lors de marées à fort coefficient de fin août / début septembre 2004. Il montre l'importance de la pression de pêche sur les gisements de coquillages localisés sur la côte ouest cotentin entre la Pointe de Carolles et Agon-Coutainville.

L'idée d'un questionnaire distribué aux pêcheurs à pied lors de marées à fort coefficient a été retenue. Le questionnaire (qui pourra, par ailleurs, servir au suivi sanitaire) doit être finalisé et transmis aux différents partenaires pour validation afin que les premières distributions aient lieu au printemps 2005.

Afin que les résultats soient statistiquement exploitables, le questionnaire devra être rempli par une centaine de pêcheurs par site et par marée.

A cette fin, le Comité 50 pêche de loisirs (représenté par Mrs LEPIGOUCHET, AUBERT et RENARD) précise qu'il est prêt à s'investir dans la distribution du questionnaire et le retour des informations. Il souhaite que le questionnaire soit accompagné d'une plaquette officielle pour plus de reconnaissance.

M. GUITON indique que les données obtenues lors des contrôles sur le terrain pourront être utilisées. Il reste à définir précisément le type d'informations souhaitées (quantités, tailles moyennes, espèces etc...).

↳ Suivi sanitaire :

L'axe sanitaire comporte le suivi de la qualité des coquillages, l'évaluation de l'exposition des populations et de l'impact de la consommation des coquillages sur la santé.

Mme DELERY précise qu'actuellement le suivi de la qualité se limite aux recherches bactériologiques (*Escherichia coli* et Entérocoques), métaux lourds (plomb, mercure, cadmium) et à celles des radioéléments. La liste des molécules de produits phytosanitaires reste à valider (travaux engagés avec le SILEBAN). La mise en place des recherches de virus est subordonnée à la résolution des difficultés analytiques du laboratoire.

L'évaluation de l'exposition des populations et de l'impact de la consommation des coquillages sur la santé doit être mise en place sur trois sites : Granville « Hacqueville », Saint-Martin-de-Bréhal « face au CD 592 » et Pirou « face à la piscine d'eau de mer ». Le site de Villerville « ouest poste de secours » servira, lui, de référence théorique négative.

L'ENSP (représentée par Mme GULDNER et M. DEMILLAC) signale que, dans le cadre d'enquêtes épidémiologiques, il est nécessaire de déterminer, au préalable, le niveau de base des gastro-entérites des régions concernées avant de pouvoir évaluer l'excès de risques. C'est un travail lourd et coûteux qui nécessite la mise en place des réseaux sentinelles (médecins, pharmaciens). Il apparaît difficile d'envisager ce type d'enquêtes sur l'ensemble des sites.

Il est donc décidé de procéder à la distribution d'un questionnaire permettant d'évaluer le comportement et les pratiques de consommation des pêcheurs à pied sur trois sites. Au regard des premiers résultats, une enquête épidémiologique plus poussée pourra être mise en œuvre sur le site de Granville "Hacqueville" en travaillant localement avec les professionnels de santé (pharmaciens/médecins). Cette enquête devra avoir lieu en période printanière.

A l'issue de la réunion, M. DUFILS remercie les participants pour leur implication et précise que les réunions du comité de pilotage seront programmées en fonction de l'état d'avancement de l'étude (en dehors des périodes de grandes marées). La prochaine réunion devrait se tenir au début de l'année 2005 afin de faire le point avec les différents partenaires, avant les premières marées à fort coefficient du printemps.

Le Président de séance

COMPTE-RENDU DE REUNION

COMITE DE PILOTAGE DU 07/02/05

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

La seconde réunion du comité de pilotage de l'étude « *Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires* » s'est tenue le lundi 7 février 2005, à 14H30, à la DDASS de la Manche.

Etaient présents :

M. Pierre GLERANT (SILEBAN)
M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs)
Melle Catherine PAUL (CRPM Basse-Normandie)
M. Jean DUCHEMIN (AESN-DLM Honfleur)
M. Nicolas ROBIN (AESN-DLM Honfleur)
M. Didier BIRAIS (SMEL / CG Manche)
M. Manuel SAVARY (SRC Normandie Mer du Nord)
M. Philippe LE ROLLAND (DRAM Basse-Normandie)
Mme Vanina GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
Mme Marie-Laurence ROUX (DDASS Calvados)
M. Benoît BARTHE (Service des Affaires Maritimes de Granville)
Mme Aline DELERY (Service des Affaires Maritimes de Granville)
Melle Anne-Chantal NICOL (Service des Affaires Maritimes de Granville)
Mme Ghislaine HOUEIX (CR Basse-Normandie)
Mr Jean-Paul ROBIN (LBBM / Université de Caen)
M. Joël DUFILS (DDASS Manche)
Mr Michel PARIS (DRASS Basse-Normandie)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO)

Absents, excusés :

Mr Eric FOUCHER (IFREMER)
M. Michel MATHIEU (LBBM / Université de Caen)
M Jean-Marc LEBEL (LBBM / Université de Caen)
M. Alain AUVRAY (SAIC / Université de Caen)
M. Ghislain MANET (CIRE Ouest)

Absents :

Conseil Economique et Social de Basse-Normandie
Conseil Général du Calvados
GEMEL
ENSP

Contenu de la réunion

Mr PARIS, président de séance, remplace dans un premier temps Mr DUFILS, retenu par une autre réunion.

Après avoir rappelé le contexte de cette étude, Mr PARIS énonce l'ordre du jour, à savoir :

- pour l'axe biologique : venue d'un stagiaire de l'université de Caen pour travailler sur la mise en évidence d'une différence de croissance entre les coques des gisements naturels de la Baie du Mont-Saint-Michel et celles de la Baie des Veys.
- pour l'axe halieutique : la mise en place et l'organisation des enquêtes lors de la marée d'équinoxe (9-10-11 mars 2005) : la validation du questionnaire « pêche à pied récréative » et organisation générale.
- pour l'axe sanitaire : la liste de produits phytosanitaires à valider avant d'entamer les analyses.
- D'un point de vue plus général, la mise en place de groupes de travail restreints, moins formels et plus opérationnels : un groupe : « axe biologique et halieutique » et un groupe « axe sanitaire ».

Melle Claire LASPOUGEAS est la nouvelle ingénieur d'étude depuis le 29/11/04. Elle remplace Mme Aline DELERY recrutée aux Service des Affaires Maritimes de Granville.

Melle LASPOUGEAS dresse un état des lieux de l'étude reprenant point par point les trois aspects : biologique, halieutique et sanitaire.

La présentation est ponctuée de discussions entre les différents participants :

⇒ Suivi biologique

Melle LASPOUGEAS précise qu'une évaluation quantitative a été faite sur les 11 sites d'étude. Elle entame la seconde évaluation. Les résultats seront présentés au prochain comité de pilotage en Juin 2005.

Un consensus s'est établi à propos de la venue d'un stagiaire de l'université de Caen. Mr ROBIN a expliqué le thème d'étude. Cette personne travaillera sur les gisements naturels de coques (*Cerastoderma edule*) ; sur la mise en évidence d'une différence de croissance entre les coques de la baie du Mont-Saint-Michel et celles de la Baie des Veys. En avril, cette personne sera à la DDASS 50 pour aller sur le terrain avec Melle LASPOUGEAS. En Mai, elle exploitera les données avec Mr ROBIN à l'université de Caen. Une présentation de cette étude pourra être faite en Juin prochain.

⇒ Suivi halieutique

Au niveau de la pêche professionnelle, une recherche sera engagée pour connaître les gisements classés administrativement sur le territoire de l'étude, le nombre de permis de pêche professionnelle délivré ainsi que les fiches de captures mensuelles. Ces informations seront récoltées auprès des Affaires Maritimes.

Actuellement, la profession s'organise ; le comité régional des pêches de Basse-Normandie met en place un système de licence « pêche à pied » et fournira des informations à ce sujet prochainement.

A propos de la pêche récréative, un questionnaire a été conçu afin de mieux connaître la pression de pêche et les habitudes des consommateurs de ces mollusques bivalves prélevés dans le milieu.

Ce questionnaire a fait l'objet d'un travail en commun. Après une relecture, Melle PAUL a précisé qu'une question sur l'accès à l'information relative à la réglementation de cette pêche pourrait être judicieuse. Cette remarque a été approuvée et le questionnaire a été validé (ci-joint en annexe).

Une discussion sur les sites prévus pour réaliser ces questionnaires s'est ensuite engagée. Les trois sites retenus préalablement étaient : Granville (le site d'Hacqueville), St Martin de Bréhal, Bricqueville/mer (face à la route submersible), et Pirou (face à la piscine d'eau de mer). Le site de Pirou a été remplacé par le site d'Agon-Coutainville (le Passous et devant l'école de voile) étant donné la faible fréquentation de pêcheurs observés lors de la marée du 12/01/05 à Pirou. Le site de Pirou serait plus intéressant en période estivale. Cependant, le site d'Agon, même s'il est très

fréquenté, ne fait pas encore l'objet d'évaluation quantitative. C'est, par ailleurs, un point de suivi du réseau qualitatif de la DDASS. Il a été décidé qu'une évaluation quantitative serait réalisée.

L'enquête « pêche récréative » sera effectuée le 9-10-11 mars 2005. La cellule littorale de la DDASS sera présente sur le terrain. Sur les trois sites retenus, une personne de la DDASS sera le référent. Les 17 étudiants du Master professionnel « Aquacéan – exploitation des ressources vivantes côtières » de l'Université de Caen (responsable : Mr LEBEL) iront enquêter auprès des pêcheurs. Le comité 50 pêche de loisirs sera aussi présent en fonction des besoins exprimés par Melle LASPOUGEAS. En fonction de leurs disponibilités, plusieurs personnes du comité de pilotage rejoindront les équipes d'enquêteurs pour les aider dans leur tâche.

Une décision sera prise le lundi précédent ces enquêtes, quant à leur maintien en fonction de la météo prévue.

Il a été décidé, qu'une seconde enquête serait réalisée durant la marée de Juillet (23/07/05), peut-être avec un effectif plus restreint d'enquêteurs. Cette enquête permettrait d'acquérir des données sur la saisonnalité de l'activité de pêche à pied récréative.

L'idée d'un survol en ULM, afin de dénombrer les pêcheurs à pied présents sur site, a été à nouveau énoncée. Un budget relatif à la mise en place de cette action sera présenté au comité de pilotage de Juin prochain.

⇒ **Axe sanitaire**

L'axe sanitaire comporte le suivi de la qualité des coquillages et l'évaluation de l'exposition des populations consommant cette ressource.

L'évaluation de l'exposition sera réalisée en fin d'études quand les données sur les habitudes de consommation des pêcheurs (fournies par le questionnaire) pourront être croisées avec les données du suivi sanitaire des coquillages..

Melle LASPOUGEAS rappelle qu'actuellement le suivi bactériologique, des métaux lourds et des radio-éléments est en place. Le suivi des virus devrait débuter fin juin 2005 quand le Laboratoire Départemental du Calvados Frank Duncombe aura validé ses techniques d'analyses. Il reste à valider la liste des phytosanitaires. Un travail en relation avec Mr DUCHEMIN de l'AESN et Mr GLERANT du Sileban est engagé, mais la liste des phytosanitaires présentée reste à retravailler. Les seuils de détection des substances actives présentées sont trop élevés. Le risque est de ne rien détecter.

Le site de Pirou qui avait été retenu pour le suivi des produits phytosanitaires a été remplacé par le site de Saint-Germain-sur-Ay, plus représentatif de l'activité légumière importante dans cette zone.

Cette discussion sur les phytosanitaires a mis en évidence un domaine de compétence particulier et la nécessité de mise en place de groupes de travail restreints sur des thématiques bien précises. Deux groupes ont donc été formés : un groupe « axe biologique et halieutique » et un groupe « axe sanitaire ». Ces groupes se réuniront en fonction des besoins dégagés par l'étude, ces groupes informels regroupent des compétences spécifiques permettant d'apporter des solutions aux problèmes techniques posés.

Le groupe « axe biologique et halieutique » rassemble Mr LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs), Melle PAUL (CRPM Basse-Normandie), Mr ROBIN (LBBM, Université de Caen), Mr BIRAIS (SMEL / CG Manche), Mr LE ROLLAND (DRAM Basse Normandie), Melle NICOL et Mme DELERY (DDAM 50). Le groupe de travail « axe sanitaire » est composé de Mr DUCHEMIN (ASEN), Mr PARIS (DRASS Basse Normandie), Mr SAVARY (SRC Normandie - Mer du Nord), Mr LEBEL (LBBM / Université de Caen), Mr LE ROLLAND (DRAM Basse Normandie), Melle NICOL et Mme DELERY (DDAM 50).

Le comité de pilotage a validé le principe de deux nouvelles lignes budgétaires : une de 1200 euros pour couvrir les frais relatifs à la mise en place des enquêtes « pêche récréative » et une de 2400 euros qui permettra d'indemniser les stagiaires qui travailleront dans le cadre de cette étude. Ces nouvelles lignes budgétaires devront être validées du point de vue administratif.

Le prochain comité de pilotage est programmé au Lundi 20 Juin 2005 à 14h30 à la DDASS de la Manche.

Mr DUFILS remercie l'ensemble des participants pour leur implication et lève la séance à 17h00.

Le président de séance

COMPTE-RENDU DE REUNION

COMITE DE PILOTAGE DU 20/06/05

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

La troisième réunion du comité de pilotage de l'étude « *Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects halieutiques, sanitaires* » s'est tenue le lundi 20 juin 2005, à 14H30, à la DDASS de la Manche.

Etaient présents :

M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche maritime de loisirs)
M. Benoît BARTHE (Service des Affaires Maritimes de Granville)
M. Didier BIRAIS (SMEL / CG Manche)
M. Pierre-Jean BLANCHET (CG 50)
Mme Aline DELERY (Service des Affaires Maritimes de Granville)
M. Jean DUCHEMIN (AESN-DLM Honfleur)
M. Joël DUFILS (DDASS Manche)
M. Michel FAUVEL (CPAG)
M. Eric FOUCHER (IFREMER)
Mme Vanina GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO / Université de Caen)
M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche maritime de loisirs)
Melle Anne-Chantal NICOL (Service des Affaires Maritimes de Granville)
M. Guillaume PARRAD (CRPM Basse-Normandie)
Melle Catherine PAUL (CRPM Basse-Normandie)
M. Olivier RICHARD (SMEL / CG Manche)
M. Jean-Paul ROBIN (LBBM / Université de Caen)
M. Nicolas ROBIN (AESN-DLM Honfleur)

Absents excusés :

M. Alain AUVRAY (SAIC / Université de Caen)
M. Pierre GLERANT (SILEBAN)
Mme Ghislaine HOUEIX (CR Basse-Normandie)
M Jean-Marc LEBEL (LBBM / Université de Caen)
M. Michel MATHIEU (LBBM / Université de Caen)
Mme Marie-Laurence ROUX (DDASS Calvados)
M. Manuel SAVARY (SRC Normandie Mer du Nord)

Mr DUFILS présente l'ordre du jour :

- enquêtes pêche à pied récréative : résultats des enquêtes marée d'équinoxe mars 2005/
organisation enquêtes estivales
- avancement des évaluations quantitatives

- exposé des résultats du stage : « Les gisements naturels de coques : *Cerastoderma edule* : étude comparative d'un gisement de la baie des Veys et d'un gisement de la baie du Mont-Saint-Michel »
- questions diverses

Enquêtes pêche à pied récréative

Claire LASPOUGEAS présente les résultats de l'enquête qui s'est déroulée les 9, 10 et 11 mars 2005 à Agon-Coutainville (*cale du Passous*), St Martin de Bréhal (*cale du club de voile*) et Granville (*cale d'Hacqueville*).

Les premiers résultats sont rassemblés dans le document de travail qui a été remis lors de cette réunion¹.

Plusieurs points se sont dégagés de la discussion qui a ponctué cette présentation :

- le bon accueil des pêcheurs à pied a été souligné. Ils ont apprécié l'espace de dialogue qu'offrait cette enquête.
- La distribution du fascicule « Petit guide de la pêche à pied en Normandie » plus la feuille précisant la réglementation en vigueur sur la pêche à pied récréative a été appréciée et réclamée.
- Les questions de l'enquête entraînent un biais important. On ne peut guère aller plus loin dans le traitement des données. Cependant, une analyse statistique exploratoire pourrait être menée.
- Cette enquête a permis d'obtenir des informations qualitatives mais pas quantitatives. Les chiffres sur les captures des pêcheurs n'ont pas pu être exploités. Pour évaluer les captures des pêcheurs à pied, il faudra les interroger en fin de pêche sur les cales.
- Plusieurs enquêteurs ont souligné la longueur du questionnaire. Il faudrait établir des priorités afin de diminuer le nombre de questions.
- Beaucoup de « sans réponse » sont inexploitable. Ils correspondent soit à des personnes qui n'ont pas voulu répondre, soit à des enquêteurs qui n'ont pas rempli les champs. Pour limiter cette imprécision, l'effort de formation auprès des enquêteurs sera renforcé.
- Il serait judicieux d'avoir parmi les enquêteurs, une personne habituée au site, où se déroule l'enquête.

Les enquêtes estivales auront lieu les 19 et 20 août 2005. 10 personnes se sont inscrites pour réaliser ces enquêtes les 19 et 20 août 2005.

En fonction du nombre d'enquêteurs réduits (10 au lieu de 28). Deux sites seront retenus : St Martin de Bréhal et Agon-Coutainville.

En tenant compte des enseignements de l'enquête « marée d'équinoxe », un nouveau questionnaire a été élaboré. Après consultation des différentes personnes du comité de pilotage, il sera validé.

Un comptage des pêcheurs à pied a été réalisé dans la région de Blainville-sur-mer dans les années 1980. Il serait intéressant de se rapprocher de Gérard Véron, Ifremer Brest pour savoir ce qui a été fait.

¹Université de Caen, DDASS de la Manche, 2005. Etude sur le comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie. « Aspects halieutiques et sanitaires ». *Enquêtes pêche à pied récréative – 9-10-11 mars 2005 Granville/Saint Martin de Bréhal/Agon-Coutainville. Premiers résultats document de travail*, 33p.

L'idée d'aller compter régulièrement le nombre de pêcheurs, évaluer leur temps de pêche et leurs captures a été évoquée. Ceci permettrait d'évaluer un effort de pêche récréative sur les sites prospectés.

Cette mesure nécessite d'acquérir une lunette ornithologique pour les sites où la pêche se pratique loin sur l'estran, et de dégager du temps pour aller sur le terrain pour réaliser ces comptages et compléter des questionnaires sur ces points : temps de pêche et captures.

En parallèle, il sera intéressant, de connaître l'effort de pêche des pêcheurs à pied professionnels. Les fiches de déclaration de captures sont accessibles auprès des services des affaires maritimes.

Cependant, la charge de travail dans le cadre de cette étude est conséquente face au moyen limite (une seule personne).

Avancement des évaluations quantitatives

Les résultats des évaluations quantitatives seront présentés lors du comité de pilotage de Décembre prochain.

Il a été précisé que le protocole mis en place dans le cadre de cette étude permettait de calculer un indice d'abondance, des tailles moyennes sur une tâche de coquillages à un instant t. Ces informations ne permettent pas de connaître l'état du stock de mollusques bivalves étudiés. Pour cela, il faudrait déployer d'autres moyens et couvrir l'ensemble de la zone où se trouvent les mollusques étudiés. Ceci n'est pas envisageable par une seule personne et pour autant de sites (12 sites).

Il a été demandé comment le choix de ces 12 sites avait été réalisé. Ces 12 sites correspondent à 12 des 15 points du réseau sanitaire suivi par la DDASS de la Manche.

Connaissant le degré de précision que permet ce protocole, la charge de travail que nécessitent ces évaluations quantitatives est-elle justifiée ?

Il a été proposé de continuer ce même protocole en diminuant de moitié de nombre de réplicats par point d'échantillonnage (2 au lieu de 4) et de limiter le nombre de sites d'évaluations quantitatives.

Les points suivants ont été supprimés :

- Montfarville « le moulard »
gisement de moule *Mytilus edulis*
- Ste Honorine des Pertes « les bateaux »
gisement de moule *Mytilus edulis*
- Pirou « face à la piscine d'eau de mer »
gisement d'huître creuse *Crassostrea gigas*
- Donville-les-bains « la pointe du Lude »
gisement d'huître creuse *Crassostrea gigas*

Il est nécessaire de :

- réajuster la distance des niveaux et des radiales pour couvrir l'ensemble du gisement d'huîtres creuses de la pointe du Roc qui s'est étendu vers le Nord.

- réajuster les points en Baie des Veys : compiler le site : Le grand Veys, Beauguillot en mettant au milieu le ruisseau des esquarts.

Parmi les questions posées, on peut noter :

- « *Quels sont les objectifs de cette étude ? Cette étude va-t-elle déboucher sur la mise en place d'un outil pérenne, ou est-ce une étude réalisée dans un temps défini ?* »

Il a été défini que la durée de l'étude était de 3 ans (juin 2004 à juin 2007).

Il serait judicieux de réaliser une étude socio-économique sur l'impact touristique de la pêche à pied en Basse-Normandie.

Exposé stage sur les coques

Mr ROBIN de l'Université de Caen, a présenté les résultats du stage de Gaspard Levavasseur portant sur une comparaison de la croissance des coques *Cerastoderma edule* entre la baie des Veys et la baie du Mont-saint-Michel (diapos ci-jointes en annexe).

Points de la discussion qui a suivi cette présentation :

Une remarque avait été faite quant à l'âge des coques. Il semblait étonnant que des coques puissent avoir 4 ou 5 ans. En effet, les travaux de LEMOINE² montrent que la durée de vie de la plupart des populations de coques de la baie de Somme n'excèdent pas 2 ans.

La détermination de l'âge des coques à partir des marques d'arrêts de croissance hivernales est une technique validée et utilisée par SAURIAU³ en 1992. Ces marques d'arrêt de croissance hivernale peuvent être différenciées des marques de croissance dues à un stress. Il est vrai que cette technique de lecture des stries de croissance hivernale peut cependant s'avérer délicates (LEMOINE *et al*, 1988).

SAURIAU en 1992, dans le bassin de Marennes Oléron, a déterminé des coques âgées de 4 à 5 ans.

Par ailleurs, le nombre d'individus différents en fonction des classes d'âge limite les conclusions concernant les classes n'ayant que peu d'individus.

Axe sanitaire

La liste des micro-polluants a été validée lors de la réunion du groupe de travail sanitaire du 31/05/05. Les deux molécules rajoutées : l'acétamipride et le méthylisothiocyanate ne pourront pas être dosées par le laboratoire de Rouen.

² LEMOINE M, DESPREZ M, DUCROTOY J.P., 1988. Exploitation des ressources en bivalves de la baie de Somme. Aménagement de la pêche à pied et état de la ressource en coques. Rapports scientifiques et techniques de l'IFREMER n° 8, 177 pp.

³ SAURIAU P.G., 1992. Les mollusques benthiques du bassin de Marennes Oléron : estimation et cartographie des stocks non cultivés, compétition spatiale et trophique, dynamique de population de *Cerastoderma edule* (L.). Thèse Doctorat, Université Bretagne Occidentale : 309 p.⁴ Règlement (CE) n°466/2001 de la commission du 8 mars 2001 portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires

Pour la recherche des virus, si aucun laboratoire ne peut réaliser ces analyses, le CHU de Nantes pourrait rechercher les virus suivants : entérovirus, norovirus (g1,g2), astrovirus, virus de l'hépatite A seulement si l'extraction des acides nucléiques est faite au préalable par une autre laboratoire.

Calendrier

Une réunion des **scientifiques du groupe halieutique** sera prévue en **octobre 2005** afin de valider les résultats avant une présentation au comité de pilotage en décembre 2005. La date de cette réunion sera programmée début septembre 2005.

Changement de date : La date du comité de pilotage prévue initialement le 8 décembre 2005 sera décalée. Une nouvelle date sera fixée début septembre 2005.

Le président de séance
Mr DUFILS

P/O la chargée d'étude

LEXIQUE

Effort de pêche : mesure de l'ensemble des moyens de capture mis en œuvre par les pêcheurs sur un stock, pendant un intervalle de temps déterminé. En théorie, il s'agit d'un indicateur de l'activité tel que la « prise par unité d'effort » soit proportionnelle à la taille du stock exploitable. Mais l'effort de pêche n'est pas une entité homogène.

Gisement : emplacement où vivent naturellement les coquillages (=banc naturel coquillier)

Population : une population est le groupe d'individus qui réellement se reproduisent (ou ont la possibilité physique de) entre eux et transmettent ainsi leurs caractères héréditaires à leur descendance. Ce groupe se trouve relativement isolé des autres unités similaires de reproduction. Dans certains cas, à cause de la complexité de l'identification des individus du groupe, il peut être admis de restreindre le terme en lui accolant la désignation de l'aire géographique d'étude du groupe.

Peuplement : ensemble des espèces animales et/ou végétales qui vivent dans un espace géographique donné.

Stock : c'est un ensemble d'individus appartenant à une ou plusieurs populations (ou même à une ou plusieurs espèces) présentant les mêmes caractéristiques biologiques et réagissant de façon identique à l'exploitation. La population est une unité de reproduction, le stock est une unité de gestion justifiant une évaluation commune des conditions de rationalisation de son exploitation.

COMPTE-RENDU DE REUNION

COMITE DE PILOTAGE DU 13/12/05

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

La quatrième réunion du comité de pilotage de l'étude « *Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires* » s'est tenue le mardi 13 décembre 2005, à 14H30, à la DDASS de la Manche.

Etaient présents :

Mme Sylvie ALLIX (Service Santé-Environnement, DDASS de la Manche)
M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Jean-Luc BALAGUER (CPIE du Cotentin)
Melle Claire CHARRIER (Service Santé-Environnement, DDASS de la Manche)
Melle Marie-Laure COUDRON (Etudiante Master II Aquacean, Université de Caen)
Mme Aline DELERY (Service des Affaires Maritimes de Granville)
M. Joël DUFILS (Service Santé-Environnement, DDASS Manche)
M. Michel FAUVEL (CPAG Granville)
Melle Corentine FAVRE (Etudiante Master II Aquacaen, Université de Caen)
M. Sofiane FERRADI (OP Conchyliculteurs Normands)
M. Eric FOUCHER (RH, IFREMER Port-en-Bessin)
Melle Aline GANGNERY (LERN, IFREMER Port-en-Bessin)
M. Thibaut GAUQUELIN (Service Santé-Environnement, DDASS de la Manche)
Mme Vanina GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
M. Yvan GUITON (Service des Affaires Maritimes de Granville)
M. Mikaël HARDY (Centre Nature de Bréhal)
Mme Laurence HEGRON-MACE (SMEL, Blainville-sur-mer)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO, Université de Caen)
M. Ange LECORDIER (Pêcheur à pied professionnel, Comité Régional des Pêches Basse-Normandie) M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Michel PARIS (DRASS, Basse-Normandie)
M. Guillaume PARRAD (Comité régional des Pêches Basse-Normandie)
Melle Catherine PAUL (Comité Régional des Pêches Basse-Normandie)
M. Nicolas ROBIN (AESN-DLM, Honfleur)
M. Jean-Paul ROBIN (LBBM, Université de Caen)
M. Manuel SAVARY (SRC, Normandie Mer du Nord)

Absents, excusés :

M. Alain ABARNOU (IFREMER Brest)
M. Alain AUVRAY (SAIC, Université de Caen)
M. Jean DUCHEMIN (AESN-DLM, Honfleur)
M. FREISSE (SILEBAN)
M. HACQUEBART (GEMEL, Luc-sur-mer)
M. Michel LEGEAS (ENSP, Rennes)
M. Jean LESNE (ENSP, Rennes)
M. Ghislain MANET (CIRE, Ouest)
M. Michel MATHIEU (LBBM, Université de Caen)

Mme Marie-Laurence ROUX (DDASS du Calvados)

Joël DUFILS retrace le contexte relatif à cette étude et donne la parole à la chargée de mission Claire LASPOUGEAS afin qu'elle présente les résultats à mi-parcours.

Claire LASPOUGEAS relate l'avancée des travaux objectif par objectif à savoir :

- évaluations indices abondance de 12 gisements naturels de mollusques bivalves
- évaluation effort de pêche à pied
- évaluation du risque sanitaire encouru par les populations de pêcheurs à pied consommant ces coquillages

Ce compte-rendu présente succinctement les résultats présentés lors du comité de pilotage, étant donné que l'ensemble des résultats est renseigné dans les 3 rapports intermédiaires.

Evaluations des indices d'abondance

LASPOUGEAS, 2005a. Etude sur le comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Evaluations d'indices d'abondance de gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – rapport intermédiaire - décembre 2005. IFOP, AESN, SMEL, DDASS de la Manche, Université de Caen , 65 p.

Claire LASPOUGEAS présente les résultats des 12 sites suivis.

Une évaluation d'indices d'abondance a été réalisée depuis le début de l'étude sur chaque site.

Pour chaque site, sur la surface d'étude, sont précisés :

- l'abondance moyenne
- la taille moyenne
- une tendance évolutive
- le type de pêche à pied pratiqué sur ce gisement (professionnelle ou de loisir)
- le classement sanitaire

Suite à cette présentation, Eric FOUCHER précise qu'il n'est pas possible de parler de tendances évolutives en comparant uniquement deux séries de données parfois distantes de plus de 4 ans.

Claire LASPOUGEAS souligne que cela lui avait été clairement spécifié lors de la réunion du groupe de travail du 10/11/05, cependant elle a précisé au préalable que ce n'étaient que des hypothèses.

Evaluation de l'effort de pêche

Pêche à pied de loisir

LASPOUGEAS, 2005b. Etude sur le comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – enquêtes pêche à pied récréative – année 2005 – rapport intermédiaire, IFOP, AESN, SMEL, DDASS de la Manche, Université de Caen, 40 p.

Peu de données existent sur les pêcheurs à pied de loisir. N'étant soumis à aucune déclaration, leur activité est mal connue.

Pour pallier à ce manque d'informations, deux campagnes d'enquêtes ont été réalisées en 2005 (9-10-11 mars et 19-20 août) à Agon-Coutainville, St-Martin-de-Bréhal et Granville.

Ces enquêtes ont pour objectif de mieux connaître les pêcheurs à pied (pratiques de pêche, captures, habitudes de conservation et consommation).

Lors de ces enquêtes, les pêcheurs étaient dénombrés à l'aide d'une lunette ornithologique (grossissement X20 à X30).

Les résultats de ces enquêtes ont permis de mettre en évidence une saisonnalité dans le profil des pêcheurs à pied.

Les pêcheurs enquêtés en mars sont des personnes résidant à proximité, allant sur l'estran régulièrement à chaque grande marée.

Les pêcheurs enquêtés en août sont en majorité des personnes pêchant occasionnellement, avant tout plus nomades, avec une proportion de vacanciers importante.

Un chiffre moyen de captures est avancé (calculé uniquement avec des données d'Août).

M. LEPIGOUCHET fait remarquer qu'apparemment les captures moyennes ne sont pas excessives.

M. LECORDIER souligne que cette donnée a été calculée uniquement sur du déclaratif.

M. FOUCHER s'interroge sur la méthode utilisée pour calculer cette donnée.

Ce résultat doit être précisé avec les données 2006.

La discussion s'oriente ensuite sur l'accès facile ou non à l'information relative à la réglementation. Dans le questionnaire, cette question fermée (oui/non) devra être développée; les personnes répondant par l'affirmative seront interrogées sur le lieu où cette information est disponible.

En 2006, deux campagnes d'enquêtes seront réalisées, la première les 28 février et 1^{er} mars 2006 et la seconde durant l'été 2006.

Lors des comptages, il a été noté qu'il avait été difficile d'apprécier la densité des pêcheurs à pied. L'acquisition des photographies aériennes devrait permettre de mieux connaître la répartition des pêcheurs sur l'estran.

Cette dépense n'avait pas été budgétisée au préalable dans le dossier de financement de l'étude. Il suffirait de réaliser un transfert d'imputation, cette question est actuellement à l'étude avec les affaires maritimes.

Pêche à pied professionnelle

La pêche à pied professionnelle va être étudiée en 2006.

Pour les 12 sites étudiés, les déclarations de capture seront recensées.

Deux étudiantes, Melles COUDRON et FAVRE du Master professionnel « Aquacaen – exploitation des ressources vivantes côtières » de l'Université de Caen ont choisi ce sujet pour leur projet d'application (sujet particulier traité en même temps que l'enseignement général du Master).

Evaluation du risque sanitaire

LASPOUGEAS, 2005c. Etude sur le comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects sanitaires – rapport intermédiaire – décembre 2005, IFOP, AESN, DDASS de la Manche, Université de Caen, 39 p.

Des prélèvements sont effectués régulièrement sur les 12 sites étudiés.

Les recherches de bactéries (*Escheriachi coli* et streptocoques fécaux) sont réalisées mensuellement. Les métaux lourds (Pb, Cd, Hg) sont recherchés tous les 3 mois, les virus (entérovirus) tous les 2 mois, une recherche de radio-éléments est réalisée chaque année, et 7 recherches de micro-polluants (pesticides, PCB, HAP et Phtalates) vont être menées d'ici fin 2006.

La majorité des résultats (suivi bactériologique, métaux lourds et radioactivité) proviennent du suivi réalisée par la DDASS de la Manche.

Globalement, il en ressort que les sites urbains et péri-urbains sont des sites sensibles à la pollution bactériologique.

A l'exception du potassium 40 dont l'activité correspond à la radioactivité naturelle, l'ensemble des valeurs des autres radionucléides apparaît inférieurs au seuil de détection.

Tous les résultats des métaux lourds sont en dessous des seuils préconisés par les règlements européens n°466/2001 et n°221/2002⁴.

Des scénarios d'expositions devraient être élaborés par la suite sur le site d'Hacqueville à Granville, site présentant la proportion la plus forte (par rapport à St-Martin et Agon-Coutainville) de personnes malades après ingestion de bivalves.

Discussion générale

Joël DUFILS demande l'avis des participants sur le déroulement de l'étude en cours.

Les différentes personnes attendent des données sur la pression de pêche professionnelle.

Claire LASPOUGEAS suggère que les rapports puissent être consultables en ligne (internet), ainsi que les compte-rendu de réunions.

Après consultation des différents participants, il a été retenu, qu'à ce stade de l'étude, les documents ne peuvent être diffusés car pas validés.

Le plan de travail pour l'année 2006 est ensuite proposé :

- 1 évaluation d'indices d'abondance sur les 8 sites fixés (cf CR ComPil du 20/06/2005)
- 2 campagnes d'enquêtes et les photographies aériennes (si administrativement possible)
- rapport sur la pêche à pied professionnelle
- prélèvements sanitaires à la même fréquence qu'en 2005

Il restera 3 mois en 2007 pour finaliser le rapport.

La séance est levée à 17h00.

Le président de séance
Mr Joël DUFILS

COMITE DE PILOTAGE DU 17/10/06

« ETUDE SUR LES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

Le comité de pilotage de l'étude sur les «*gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires*» s'est tenue le mardi 17 octobre 2006, à 14H00, à la DDASS de la Manche.

Etaient présents :

M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche maritime de loisirs)
M. Jean-Luc BALAGUER (CPIE du Cotentin)
M. Didier BIRAIS (CG 50)
M. René BLANCHET (APAM)
M. Olivier BLOT (AESN)
Mme Blandine DISS (Société SATMAR, éclosionerie)
Mme Chantal DUBUIS (Service Santé-Environnement, DDASS de la Manche)
M. Jean DUCHEMIN (AESN)
M. Joël DUFILS (Service Santé-Environnement, DDASS Manche)
M. Michel FAUVEL (CPAG Granville)
M. Eric FOUCHER (RH, IFREMER Port-en-Bessin)
Melle Aline GANGNERY (LERN, IFREMER Port-en-Bessin)
M. Pierre GLERANT (SILEBAN)
M. Yann GONCOURT (GEMEL Basse-Normandie)
Mme Vanina GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
M. Pascal HACQUEBART (GEMEL Basse-Normandie)
Mme Ghislaine HOUEIX (Conseil Régional Basse-Normandie)
M. Jean-Yves JEGOUREL (CPIE Vallée de l'Orne)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO, Université de Caen)
M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs)
Melle Chantal NICOL (DDAM 50)
M. Louis PAISNEL (APAM)
M. Michel PARIS (DRASS Basse-Normandie)
M. Guillaume PARRAD (Comité régional des Pêches Basse-Normandie)
Melle Catherine PAUL (Comité Régional des Pêches Basse-Normandie)
M. Claude RENARD (Comité 50 pêche maritime de loisir)
M. Jean-Paul ROBIN (LBBM, Université de Caen)
M. Bernard SYLVAND (GEMEL Basse-Normandie, CNRS M2C)

Excusés :

M. Ghislain MANET (CIRE, Ouest)
M. Jean-Luc HALL (DIREN BN)
M. RENARD (Conservatoire du Littoral)
M. Manuel SAVARY (SRC Manche/Mer du Nord)

Mr DUFILS remercie les participants de s'être déplacés et donne la parole à Claire LASPOUGEAS, chargée de mission de l'étude en cours.

L'exposé (cf annexe) s'articule en 4 parties : suivi de la ressource, suivi halieutique, suivi sanitaire, fin et poursuite de l'étude. Chaque partie fait l'objet de discussions relatives ci-après.

Discussions concernant le suivi de la ressource

↳ Bernard SYLVAND précise que lors du PNDR⁵ : programme pour étudier le recrutement des organismes marins, les coques ont fait l'objet de suivi dans différents secteurs du littoral français. 4 échantillonnages par an avaient lieu (fin mars-début avril / juin / fin été / fin automne). La coque est un bivalve dont la dynamique population est complexe. Les recrutements sont très fluctuants.

Bernard SYLVAND précise qu'il serait intéressant de coupler les prélèvements de bivalves avec un prélèvement de sédiments.

↳ Les pêcheurs à pied sont unanimes pour constater « l'invasion » de la palourde japonaise de Gouville/Mer jusqu'à la baie du Mont-Saint-Michel. « Les palourdes de grosse taille partent vers le Sud » « Plus on en pêche, plus il y en a ! ».

↳ Jean-Paul ROBIN conclut en montrant qu'il existe une grande variabilité dans les données. « Pour limiter cette variabilité, la zone d'étude devrait être plus importante pour prendre en compte le déplacement des gisements. Ceci augmenterait alors l'effort de travail sur chaque site ».

Discussions concernant le suivi halieutique

↳ Les pêcheurs à pied de plaisanciers souhaiteraient que les pêcheurs à pied professionnels puissent être identifiés sur l'estran. En effet, comme les quantités prélevées par les professionnels sont nettement plus importantes que celles des plaisanciers, une suspicion peut s'instaurer. Il est difficile de distinguer les pêcheurs à pied professionnels d'éventuels braconniers.

Suite à la partie consacrée à la pêche à pied professionnelle, la chargée de mission met en évidence le manque d'expertise scientifique pour étayer l'avis des affaires maritimes concernant les ouvertures de gisements.

Le GEMEL explique que, comme leurs homologues en baie de Somme, ils ont la compétence pour mettre en place ce genre d'expertise. Le Comité Régional des Pêches précise qu'ils vont prochainement mettre en place ces évaluations.

↳ Concernant les comptages, Mr LEPIGOUCHET précise que ce n'est pas uniquement l'ouverture de la praire qui justifie le nombre important de pêcheurs à pied lors des marées de début septembre. Les marées de mars (praire ouverte) ne comptent pas autant d'usagers, mais les conditions météorologiques moins clémentes qu'en fin été peuvent expliquer cette fréquentation moins importante.

Mr JEGOUREL explique que « l'effet média » doit être pris en compte. En effet les médias en vantant les bienfaits de la pêche à pied lors des grandes marées, peuvent inciter à la pratique de cette activité. Les grandes marées sont souvent affichées en première page dans la presse écrite. Il serait souhaitable ensuite « d'éduquer » le public aux bons gestes de la pêche à pied et de diffuser plus largement l'information (réglementation, pratique dans le cadre de développement durable de la pêche à pied de loisir ...).

Mr BIRAIS précise qu'à l'échelle d'un territoire, il est nécessaire de réaliser des relevés réguliers, pour mieux connaître les habitudes de fréquentation de la côte par les pêcheurs à pied.

⁵ Programme National Déterminisme du Recrutement

Discussions concernant le suivi sanitaire

↳ Les teneurs les plus fortes en phtalates (plastifiants) sont observées sur les moules de Saint-Germain-sur-Ay. Jean DUCHEMIN précise que pour des analyses réalisées dans les bulots et crustacés : on observe des pics de phtalates sur ce même secteur ainsi qu'à Dieppe.

Très peu de pesticides sont détectés dans les coquillages, cependant il est nécessaire de préciser que les seuils de détection des laboratoire restent élevés. De plus, on ne sait pas si les coquillages métabolisent ou non ces molécules, et donc quels éventuels métabolites recherchés ?

Les traces de trifluraline détectées restent énigmatiques puisque ce désherbant utilisé pour le traitement des choux est utilisé plutôt au printemps et les valeurs les plus élevées ont été retrouvées en octobre à Montfarville et à Granville (Pointe du Roc).

Jean DUCHEMIN explique que le naphtalène et le fluoranthène, principaux PCB détectés, proviennent beaucoup des enrobés utilisés pour le réseau routier, ou rejet pétrolier

Mr SYLVAND demande si des analyses de TBT ont été réalisées, puisque le TBT a des impacts connus sur le métabolisme des bivalves. Ce composé organique ne fait pas partie de la liste des substances à rechercher dans le cadre de cette étude.

↳ Mr LEPIGOUCHET s'interroge sur une relation éventuelle entre la présence de virus dans les coquillages et les grandes marées (comme la relation déjà montrée pour les *Escherichia coli* : en effet, les grandes marées remettent en suspension les excréments de moutons déposés dans les havres, ce qui explique une contamination régulière des coquillages lors des épisodes de grandes marées). Mr DUCHEMIN précise que les virus reste plusieurs jours dans l'organisme des filtres, donc des relations comme démontrées avec les bactéries semblent peu probables.

Discussions concernant la fin et poursuite de l'étude

↳ Le partie terrain s'achèvera en décembre 2006. Le premier semestre 2007 sera réservé à l'exploitation des données. La chargée de mission s'entourera de différents spécialistes pour mener à bien cette partie. La fin de l'étude est programmée pour fin juin 2007.

↳ Catherine PAUL propose qu'un questionnaire soit envoyé à chaque participant du comité de pilotage, pour que chacun précise les objectifs qu'il souhaite voir fixer pour la poursuite de cette étude. Ensuite, viendra le montage financier et trouver le porteur de projet.

Didier BIRAIS précise qu'il faut sérier les objectifs.

Claire LASPOUGEAS déclare qu'en tant que chargée de mission, il n'est pas évident de traiter différents sujets à la fois (sanitaire et ressource, halieutique). Chaque domaine demande des compétences bien précises.

Questions diverses

↳ M. JEGOUREL regrette que ce genre d'étude ne soit pas conduit sur le littoral du Calvados.

↳ L'éducation du public à la pêche à pied est abordée. Lors des enquêtes réalisées, les pêcheurs réclament des panneaux d'informations sur la réglementation en haut des cales.

Des sorties sur l'estran comme l'organisait le centre nature de Bréhal sont aussi très appréciées des personnes désireuses d'apprendre des techniques de pêche respectueuses de l'environnement.

La séance est levée à 17:15.

Fait le 30 Octobre 2006
Joël DUFILS

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION FINALE DU 19/04/07

« ÉTUDE SUR LES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PÊCHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

La réunion finale de l'étude sur les « *gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires* » s'est tenue le jeudi 19 avril 2007, à 10H00, au Conseil Général de la Manche.

Etaient présents :

M. Alain ABARNOU (IFREMER, Brest)
M. Thomas ABIVEN (SYMEL, CG 50)
Mme Sylvie ALLIX (Service Santé-Environnement, DDASS Manche)
M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche maritime de loisirs)
M. Jean-Luc BALAGUER (CPIE du Cotentin)
M. Didier BIRAIS (CG 50)
M. René BLANCHET (APAM)
M. Nicolas CHARDIN (DDAM 50)
M. Remi DEMILLAC (ENSP, dépt EGERIES)
Mme Blandine DISS (Société SATMAR, écloserie)
Mme Chantal DUBUIS (Service Santé-Environnement, DDASS de la Manche)
M. Joël DUFILS (Service Santé-Environnement, DDASS Manche)
Melle Carine FOUCHARD (Pays de Coutances)
M. Eric FOUCHER (RH, IFREMER Port-en-Bessin)
Melle Aline GANGNERY (LERN, IFREMER Port-en-Bessin)
M. Pierre GLERANT (SILEBAN)
Mme Vanina GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
M. Pascal HACQUEBART (GEMEL Basse-Normandie)
M. Jean-Luc HALL (DIREN de façade Manche, Mer du Nord)
Mme Béatrice HARMEL (Comité Régional des Pêches de Basse-Normandie)
Mme Laurence HEGRON-MACE (SMEL)
Mme Karine JARLEGAN (DDAM 50)
M. François JEANNE (Service Santé-Environnement, DDASS de la Manche)
M. Yann JONCOURT (GEMEL Basse-Normandie)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO, Université de Caen)
M. Jean-Simon LAVAL (DDAM 50)
M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs)
M Hervé MOALIC (SYMEL, CG 50)
M. Louis PAISNEL (APAM)
M. Michel PARIS (DRASS Basse-Normandie)
M. Guillaume PARRAD (Comité régional des Pêches Basse-Normandie)
Melle Perrine PAYEN (ENSP)
Mme Odile PIERRE (Pays de Coutances)
Mme Isabelle RAUSS (Conservatoire du littoral)
M. Claude RENARD (Comité 50 pêche maritime de loisir)
M. Olivier RICHARD (SMEL)
M. Jean-Paul ROBIN (LBBM, Université de Caen)
M. Jacques ROMBAUT (AESN/DLM)
M. Manuel SAVARY (SRC Manche/Mer du Nord)
M. Jean-Michel SUCHE (DRAM Basse-Normandie)
M. Alain TETARD (RH, IFREMER Port-en-Bessin)
Mme Annie TREMAULT (APNA, Centre Nature Bréhal)

Excusés :

Mme COUILLANDEAU (CR Basse-Normandie)
M. Charles DE LA MESSELIÈRE (SRPV)
M. Jean DUCHEMIN (AESN/DLM)
M. Michel FAUVEL (CPAG, Granville)
M. Ghislain MANET (CIRE, Ouest)

M. DUFILS remercie l'ensemble des participants de s'être déplacés et donne la parole à Melle LASPOUGEAS pour effectuer la restitution finale de l'étude débutée en juin 2004.

L'ensemble des partenaires avait reçu au préalable une version provisoire du rapport final de l'étude.

La chargée de mission relate objectif par objectif les résultats, conclusions et perspectives (cf diaporama). Chaque partie fait l'objet de discussion relatée ci-après :

Ressource

Melle LASPOUGEAS montre qu'il serait utile de concentrer les efforts sur 2 grands territoires :

- la baie des Veys avec ses gisements de coques,
- la côte ouest du Cotentin avec ses gisements de palourdes.

M. PAISNEL aurait souhaité que les huîtres plates soient suivies dans le cadre de cette étude

M. SUCHE signale qu'il est inexact d'écrire que l'ouverture des gisements de bivalves classés se fasse arbitrairement. Ce terme est inapproprié et maladroit. Les décisions d'ouverture de gisement sont prises avec les données scientifiques disponibles sur la ressource, même si elles peuvent se révéler parfois insuffisantes, et d'autres paramètres comme les données socio-économiques orientent ces décisions d'ouverture des gisements classés.

Halieutique

Une remarque est formulée sur le choix des marées pour les campagnes d'enquêtes. Pourquoi ne pas avoir réalisé ces enquêtes à la marée de Septembre qui, au regard des résultats de comptages, semble rassembler le plus d'usagers. La chargée de mission répond que cette forte fréquentation de septembre a été mise en évidence au cours de l'étude. Or, les périodes d'enquêtes avaient été choisies au début de l'étude, et pour des facilités de comparaison entre les données 2005 et 2006, aucun changement n'a été effectué.

M. LEPIGOUCHET précise que les résultats sont à prendre avec précaution. Une étude nationale commanditée par la CNPPM⁶ montre que les captures des plaisanciers ne représentent que 4% des pêches professionnelles. Une autre étude nationale, avec de nombreux partenaires, « l'enquête nationale sur la pêche de plaisance » devrait bientôt fournir des résultats sur la pêche de plaisance toutes catégories confondues.

Dans le cadre de l'étude bas-normande, M. LEPIGOUCHET regrette que la comparaison des captures plaisancières et professionnelles ne soit pas réalisées pour les praires, comme cela a été fait pour les palourdes. Cependant, la comparaison des données de captures de palourdes sont d'autant plus faciles qu'elles sont réalisées sur un même territoire avec la même technique de pêche.

Information réglementaire

Les représentants des associations des pêcheurs de loisir déplorent le manque d'information réglementaire.

⁶ Confédération Nationale de la Plaisance et de la Pêche en Mer

M. CHARDIN précise qu'un envoi sur la réglementation encadrant l'activité pêche à pied de loisir a été réalisé vers l'ensemble des mairies et des offices du tourisme du département avant l'été 2006. Cet aspect « information réglementaire » pourra être rediscuté lors de la première réunion du comité de suivi de la pêche maritime de loisir. Ce comité, créé par le Préfet au début de l'année 2007, regroupe les administrations d'Etat compétentes en matière de pêche de loisir et des représentants des associations de pêche de loisir.

Pour optimiser les moyens d'information, M. BALAGUER suggère la mise en place un groupe de travail spécifique sur ce thème. La création de poste d'animateur d'étranger, comme ce qui est déjà réalisé en Bretagne, favoriserait une meilleure communication sur cet espace.

Sanitaire

Mme HARMEL s'interroge sur la nécessité de suivre les virus. M. SAVARY souligne la nécessité d'une extrême vigilance quant à la communication à faire sur les résultats viraux. Les professionnels s'inquiètent du développement des méthodes d'analyses virales, sans être accompagnées d'études fondées du risque épidémiologique, car elles pourraient conduire à la mise en place de normes contraignantes pour leurs activités, sans danger avéré pour la santé publique.

M. DUFILS rassure en expliquant que ces paramètres sont réalisés dans un cadre de recherche pour une meilleure compréhension et prévention des évènements sanitaires. « Il faut mieux disposer de multiples données en cas d'évènements sanitaires (crise) afin de prendre les mesures les plus adaptées. ».

M. LAVAL propose une démarche qui remonterait aux causes possibles à partir des faits déjà constatés : ex une TIAC d'origine virale) plutôt que d'effectuer des analyses systématiques.

M. DEMILLAC précise qu'il vaudrait mieux parler de traceur de virus que de virus ou type de virus et propose de travailler sur un indicateur viral, plutôt que de réaliser régulièrement toute une série de recherche virale.

Questions diverses

M. SUCHE aurait souhaité des informations sur les « aspects sécurité ». En effet, il serait intéressant de connaître le nombre d'intervention de sauvetage lors des grandes marées, pour évaluer les efforts de communications à mettre en œuvre afin de prendre les précautions nécessaires.

M. CHARDIN précise qu'actuellement, à chaque grande marée, une information est diffusée de façon systématique dans la presse locale, et le CROSS Jobourg renforce sa vigilance.

Une précision est demandée quant au rôle sentinelle de la présence des pêcheurs à pied sur le littoral. Melle LASPOUGEAS explique que ce rôle de sentinelle est uniquement lié à la qualité de l'eau. En effet, les professionnels de la mer : pêcheurs à pied (et conchyliculteurs) ont besoin d'une bonne qualité d'eau pour travailler. Ils seront donc toujours vigilants à ce que la qualité de l'eau soit correcte, et seront parmi les premiers à dénoncer une détérioration de cette qualité puisque leurs revenus seront directement impactés.

M. PAISNEL regrette que l'outil association pêche à pied de plaisance n'ait pas été plus utilisé dans le cadre de cette étude. Le nombre d'adhérents est élevé, et la consultation des associations aurait permis de rendre compte de l'avis des usagers. Cependant, la chargée de mission rappelle que les enquêtes ont montré que seulement, 10% des enquêtés en hiver et 3% en été, étaient adhérents à une association de pêcheurs de loisir.

Perspectives

Mme HARMEL précise que, pour les 400 pêcheurs à pied professionnels bas-normands, une étude sur la ressource exploitable disponible est nécessaire en particulier sur les gisements de coques de la Baie des Veys et de palourdes de la côte ouest du Cotentin. Cependant, concernant les palourdes, une entente est nécessaire entre les plaisanciers et les professionnels qui exploitent la même

ressource. M. AUBERT déclare que les pêcheurs récréatifs sont aussi intéressés de connaître la ressource en palourdes.

Mme HARMEL se retourne donc vers les prestataires potentiels pour étudier cette ressource : IFREMER, SMEL et le GEMEL. Il leur sera demandé de faire une proposition chiffrée en fonction des objectifs qui seront définis.

Mme HARMEL pose ensuite la question à l'assemblée de la composition du comité de pilotage.

Peut-on acter aujourd'hui la nécessité de poursuivre les travaux sur les 2 territoires de la baie des Veys et de la côte ouest du Cotentin ?

M. SUCHE rappelle qu'il aurait fallu évaluer les intérêts économiques de ces activités afin d'estimer quels moyens mettre en œuvre pour répondre à ces questions.

M. HALL retient de la présentation qui a été faite, que 2 territoires se distinguent : La Baie des Veys (pour la coque), essentiellement fréquentée par des pêcheurs à pied professionnels, et la côte ouest (pour la palourde), essentiellement fréquentée par des pêcheurs à pied de loisirs. Dès lors, avant même d'envisager un comité de pilotage, il indique qu'il lui semble essentiel de commencer par "calibrer" le ou les projets. Cela devrait passer-pour chacun de ces sites- par l'établissement d'un véritable protocole scientifique (étendue géographique des gisements suivis, détermination de la maille, de la fréquence des suivis, etc), permettant d'apprécier les moyens humains et financiers à mettre en œuvre. Il fait simplement remarquer que le plus souvent, on retrouve associés au sein d'un comité de pilotage, les donneurs d'ordre et les cofinanceurs...

M. BIRAIIS précise qu'une présentation des résultats devra être faite à l'APEM, en automne prochain, puisque l'étude a été financée par des fonds du département de la Manche. Dans ce cadre là, un programme chiffré des perspectives pourra venir étayer la présentation afin d'avancer dans les suites à donner à cette étude.

M. SUCHE suggère qu'un support de communication en vue du grand public soit réalisé. Ce document à portée pédagogique permettrait de valoriser le travail, et de diffuser de façon simplifiée les principaux résultats de l'étude.

Ce document sera réalisé par Melle LASPOUGEAS dans le cadre de sa nouvelle mission au comité régional des pêches de Basse-Normandie.

Fait à Saint-Lô, le 15 mai 2007

M. DUFILS
Président de séance

Relevés de conclusion

Restitution finale (cf diaporama)

Prochaine étape : réunion APPEM : proposition chiffrée pour la poursuite de l'étude

Production d'un document pédagogique synthétisant les principaux résultats de l'étude

GROUPES DE TRAVAIL

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION DU 05/04/05

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES »

La réunion du groupe de travail restreint axe « biologie-halieuistique » de l'étude « **Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieuistiques, sanitaires** » s'est tenue le mardi 5 avril 2005, à 14H30, au Laboratoire de Biologie et Biotechnologies Marines de l'Université de Caen.

Etaient présents :

Mme Laurence HEGRON-MACE (SMEL, Blainville-sur-mer)
Mr Alain TETARD (IFREMER, Port-en-Bessin)
Mr Gaspard LEVAVASSEUR (DDASS, St Lô, Université de Caen)
Mr Michel MATHIEU (LBBM LMR Ifremer, Université)
Mr Eric FOUCHER (IFREMER, Port-en-Bessin)
Melle Aline GANGNERY (IFREMER, Port-en-Bessin)
Melle Catherine PAUL (CRPM Basse-Normandie)
Mr Jean-Paul ROBIN (LBBM / Université de Caen)
Mr Joël DUFILS (DDASS Manche)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO)

Ordre du jour

↳ AXE BIOLOGIQUE

- présentation des objectifs et de la méthode employée actuellement dans le cadre de cette étude : avantages, limites. *Claire Laspougeas*.
- présentation de différentes techniques d'évaluation de gisements de mollusques bivalves sauvages sur la façade maritime française par *Eric Foucher, Ifremer Port-en-Bessin*
- recensement des besoins qui pourraient être communs avec d'autres projets en cours
- précision, redéfinition de la méthode à employer

↳ AXE HALIEUTIQUE

- précision sur la formulation des objectifs halieuistiques

↳ QUESTIONS DIVERSES

Axe biologique

Présentation

Claire LASPOUGEAS présente les objectifs de l'étude, la méthode d'évaluation utilisée actuellement et les questions qui se posent.

L'objectif est de mieux connaître les gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied sur le littoral bas-normand.

Le projet prévoit d'évaluer 11 gisements naturels du littoral bas-normand, et pour chacun de déterminer les densités, biomasses, tailles moyennes et classes d'âge. Un douzième site (palourdes à Agon-Coutainville) a été ajouté lors du dernier comité de pilotage de février 2005.

Pour ce faire, un échantillonnage systématique est pratiqué, méthode validée en 1998-99 (FREDERIC A., 1999)⁷. Sur une surface évaluée comme couvrant l'ensemble du gisement, 4 niveaux et 4 radiales sont réalisées (les distances entre ces niveaux et radiales varient en fonction des gisements étudiés), 16 points sont alors retenus. Chaque point fait l'objet de 4 répliquats : 4 quadrats de 0.25 m² sont fouillés (ce qui fait un total de 64 quadrats de 0.25 m²). Les coquillages recherchés sont récoltés dans des sachets et rapportés au laboratoire pour être étudiés.

Une telle évaluation quantitative nécessite au moins 7 jours de travail, par site, soit globalement 154 jours pour le nombre d'évaluations prévues pour les 12 sites soit 67% d'un temps plein d'une personne sachant que la partie validation des données puis exploitation des résultats est actuellement vraisemblablement sous-estimée. Cette méthode, même si elle représente de nombreuses heures de travail, a l'avantage d'être réalisable par une seule personne. Cependant, elle soulève plusieurs questions.

La principale question est de savoir si on prend bien en compte la totalité du gisement. En effet, la surface des gisements de coquillages, particulièrement des coquillages fouisseurs, est très difficile à évaluer. Les coques réputées pour leur mobilité posent problème, en particulier.

D'autres questions viennent ensuite : - peut-on comparer des données relatives à des coquillages prélevés à des saisons différentes (saisonnalité) - Quel poids considérer (poids de chair, poids total)? Le poids des coquilles pouvant beaucoup varier – Quelle espèce de palourdes compter, comment les reconnaître ? – Sera-t-il possible de comparer ces gisements bas-normands avec d'autres ?

Claire LASPOUGEAS exprime ensuite le besoin de s'entourer d'experts pour la validation des résultats.

Discussion

Eric FOUCHER rappelle qu'il est nécessaire de bien préciser les objectifs de cette étude. En effet, si l'objectif de l'étude est de procéder à une évaluation de stock, en terme de biomasse exploitable par exemple, ou bien d'estimer des indices de présence/absence, les méthodes d'échantillonnage et d'analyse à mettre en place seront très différentes.

Laurence HEGRON-MACE pense qu'il serait souhaitable de repréciser la problématique générale qui est de pérenniser l'activité de pêche à pied.

Joël DUFILS et Michel MATHIEU retracent l'historique de cette étude. A l'origine, la DDASS qui a en charge le suivi sanitaire des gisements de coquillages exploités en pêche à pied récréative a souhaité mieux connaître la répartition et l'évolution de gisements naturels en Basse-Normandie dans l'objectif d'une rationalisation de ce suivi et d'une gestion adaptée de ce potentiel économique.

L'activité pêche à pied récréative est très développée dans la région. Inscrite dans la culture des populations locales, elle représente également un attrait touristique . Pérenniser cette activité semble donc tout à fait opportun. Très vite, les représentants des pêcheurs à pied professionnels se sont

⁷ FREDERIC A., 1999. Evaluation des gisements naturels de coquillages – Mise en place d'une méthode d'échantillonnage – Territoire de Granville/Saint-Pair-sur-Mer. Université de Bretagne Occidentale, rapport de maîtrise des sciences de l'environnement. 96p.

montrés intéressés pour participer à cette étude, ayant eux aussi des problématiques similaires : suivi quantitatif de gisements essentiellement.

Une discussion s'en suit sur la pertinence des 12 sites retenus.

Jean-Paul ROBIN s'interroge sur la nécessité de suivre 3 sites dans la Baie des Veys. Pour lui, ces sites feraient partie de strates d'un même grand ensemble que représenterait la baie des Veys.

Joël DUFILS explique que le risque sanitaire n'est pas le même en fonction des points et qu'il est donc nécessaire de les étudier séparément. Catherine PAUL confirme cet avis en expliquant que ces trois points sont exploités de manière différente par les pêcheurs professionnels.

Alain TETARD demande quelle est la distinction faite entre axe biologique et axe halieutique.

Claire LASPOUGEAS lui répond que l'axe biologique traite des coquillages et l'axe halieutique de la partie pêcheurs. Après discussion, il s'avère que ces deux axes sont étroitement liés puisque, dans le cadre de cette étude, on ne s'intéresse qu'à des coquillages exploités, donc le terme halieutique regroupe les deux aspects.

Michel MATHIEU souligne qu'une seule évaluation quantitative par an et par site est sûrement suffisante puisqu'il n'y a pas de suivi de croissance des différentes espèces. L'économie d'une seconde évaluation peut permettre de reporter les efforts sur le choix d'une station de référence pour l'évaluation quantitative et d'une station « mobile » pour le suivi sanitaire.

Joël DUFILS précise que dans la méthode initiale, le maillage retenu était susceptible de recouvrir une tache de coquillages et en plus d'intéresser le pêcheur à son exploitation.

Les superficies à échantillonner avaient été définies après avoir interrogé les pêcheurs lors des grandes marées.

Présentation

Eric FOUCHER intervient ensuite pour présenter différentes techniques d'évaluation de gisements de coquillages.

L'IFREMER est souvent sollicité par les décideurs ou professionnels en tant qu'expert pour répondre ou donner son avis sur les dates et périodes d'ouverture des gisements, sur les limites des gisements, les potentialités d'un gisement, l'adéquation entre les potentialités d'un gisement et le nombre de licences, la mise en place de quotas globaux ou individuels, la fermeture de zones, la détermination de la taille marchande, l'augmentation ou la diminution de la pêche, les possibilités de réensemencement.

Pour répondre à ces questions, plusieurs méthodes sont employées. Mr Eric FOUCHER a choisi de présenter trois méthodes (cette liste n'étant pas exhaustive) : les commissions de visite, les prospections semi-quantitatives, les estimations quantitatives de stock.

- Les commissions de visite sont réalisées sur demande des pêcheurs. Elle regroupent du personnel de la gendarmerie maritime, du CRPMBN et d'IFREMER. Ces commissions renseignent sur la présence ou l'absence de l'espèce convoitée et sur la proportion commercialisable. Sur la tache indiquée par les pêcheurs, des coquillages sont prélevés à l'aide d'un quadrat.

Cette méthode donne des informations surtout qualitatives sur une tache de coquillage mais ne permet en aucun cas de proposer un plan de gestion d'un gisement.

- Les prospections semi-quantitatives visent à calculer un indice d'abondance. Elles permettent de donner un avis sur l'état du stock et de proposer des mesures de gestion. Le protocole est standard, les stations peu nombreuses mais identiques chaque année. Il s'agit au préalable de cartographier l'ensemble du gisement pour en déterminer sa surface (surface découverte coefficient 100) (points GPS et logiciel de SIG). Ensuite, des radiales sont positionnées sur l'estran de même que des points de prélèvements, sur lesquels une surface de 0.25 m² sera échantillonnée. Les gisements de coques

de la Baule, de coquilles Saint-Jacques de Belle-Île, d'oursins de la Martinique sont étudiés selon cette méthode par l'IFREMER.

- Les estimations quantitatives, nécessitant des moyens plus conséquents, ont l'avantage de couvrir l'ensemble du gisement. Elles se font à bord d'un navire et l'échantillonnage est réalisé à pleine mer à l'aide d'une benne Hamon. L'échantillonnage est stratifié, de nombreuses stations sont prélevées. Le protocole est identique d'une année sur l'autre. Cette méthode permet de connaître l'abondance par zone, la biomasse totale, de proposer des dates d'ouverture de gisement, de connaître l'état du stock et de proposer des mesures de gestion. En Normandie, les gisements de coquilles Saint-Jacques de la baie de Seine et de moules de la côte Est Cotentin sont étudiés selon cette méthode. Les stocks de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc et de palourdes du Golfe du Morbihan sont aussi étudiés de la même façon.

Discussion

Après discussion, la méthode initiale des 64 quadrats se rapproche de la méthode d'évaluation semi-quantitative. Il s'agit par contre de bien repréciser la surface des gisements étudiés. Il est nécessaire d'avoir une zone suffisamment vaste pour englober des variations spatiales des densités des espèces exploitées. Pour cela, après consultation des pêcheurs locaux et repérage sur le terrain, des points seront relevés à l'aide d'un GPS pour être repositionnés sur un fond de carte à l'aide d'un logiciel de SIG. Des radiales seront alors déterminées pour positionner les points d'échantillonnage.

Aline GANGNERY explique son intérêt pour connaître les biomasses totales de bivalves sauvages présents sur les côtes normandes et notamment en baie des Veys, qui constitue le site pilote d'un projet d'aide à la gestion des zones conchylicoles de Normandie actuellement en cours de développement à l'Ifremer Port-En-Bessin (LERN). En effet, les bivalves sauvages sont susceptibles d'entrer en compétition avec les bivalves d'élevage pour la ressource trophique. Des études sont actuellement menées par l'Université de Caen afin de préciser les régimes alimentaires de différentes espèces de filtreurs (sauvages & en élevage) présentes dans la baie. En complément, il serait également intéressant de connaître les biomasses totales des différentes espèces présentes. Seule une évaluation quantitative permettrait de fournir cette information.

Michel MATHIEU lui demande de faire une proposition d'évaluation quantitative pour le site de la baie des Veys et chacun pourra voir ensuite de quelle manière s'impliquer dans cette démarche.

Une seule évaluation quantitative par an est jugée nécessaire.

Une discussion s'en suit sur le nombre de sites à évaluer. IFREMER pense qu'il n'est pas nécessaire de suivre tous les sites, vu les moyens humains peu importants : 1 seule personne.

Joël DUFILS estime que si une seule évaluation est faite par an (par rapport à deux évaluations prévues initialement), le temps de travail est donc nettement diminué ce qui doit permettre de réaliser les 12 sites. Ces 12 sites sont intéressants par rapport à la fréquentation des pêcheurs et ils représentent des risques sanitaires différents.

Les différents partenaires présents proposent leur aide matérielle et un appui technique. Tous sont d'accord pour mutualiser les moyens.

Axe halieutique

Joël DUFILS explique que les enquêtes « pêche récréative » réalisées durant la marée d'équinoxe ont permis d'interviewer 350 pêcheurs. L'exploitation des données, prévue sous Access, devrait bientôt débiter.

Un recensement des pêcheurs professionnels sera aussi engagé. Une demande officielle auprès des Affaires Maritimes devra être faite pour connaître le nombre de permis de pêche.

Jean-Paul ROBIN rappelle qu'un survol aérien des zones exploitées en période de grandes marées pourrait être judicieux pour dénombrer les pêcheurs présents sur le site. Cette idée avait été évoquée lors du dernier comité de pilotage de Février 2005. Jean-Paul ROBIN demande au LERN d'IFREMER, représenté par Aline GANGNERY, si une campagne de survol aérien des parcs conchylicoles de basse-normandie est prévue cette année. Un survol devrait être effectué en août, seulement sur les parcs ostréicoles et mytilicoles de la région.

La réunion des groupes de travail restreints sera organisée en fonction des besoins de l'étude. Le prochain comité de pilotage se tiendra le lundi 20 Juin à 14h30 à la DDASS de Saint-Lô.

La séance est levée à 16h30.

Le compte-rendu, après validation par les participants, sera envoyé à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Relevé de décisions

- prospections semi-quantitatives
- 12 sites mais 1 fois/an (quand ?)
- Préciser l'étendue des sites (SIG) et position GPS des prélèvements
- Enquêtes sur la pêche à pied de loisir – création d'une base de données
 - S'appuyer sur les partenaires, mutualisation
- Proposition d'une estimation quantitative en baie des Veys

Le président de séance
Mr Joël DUFILS

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION DU 31/05/05

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS SANITAIRES »

La réunion du groupe de travail restreint axe « sanitaire » de l'étude « **Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires** » s'est tenue le mardi 31 mai 2005, à 13H30, à La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Manche à St-Lô.

Etaient présents :

Melle PAITRY (AESN)
Mr MANET (CIRE Ouest)
Mr DE LAMESSELIERE (DRAF/SRVP Basse-Normandie)
Mr GLERANT (SILEBAN)
Mr ABARNOU (IFREMER, Brest)
Mme LEFEVRE (AESN)
Mr DUCHEMIN (AESN)
Mr DUFILS (DDASS, Santé –environnement)
Mr PARIS (DRASS Basse Normandie)
Melle GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
Mr SAVARY (SRC Normandie/Mer du Nord)
Melle LASPOUGEAS (ISBIO)

Excusés

Mr GUITON (SAM Granville)
Mme DELERY (SAM Granville)
Melle NICOL (SAM Granville)
Mr LEBEL (Université de Caen)

Ordre du jour

- Présentation des travaux de Mr ABARNOU, Ifremer Brest
- Etat des lieux du suivi sanitaire
- Liste des micro-polluants à valider
- Liste des virus à valider
- Questions diverses

Mr Dufils remercie les participants de s'être déplacés et explique l'objectif principal de cette réunion : valider ensemble la liste des phytosanitaires et des virus à rechercher dans les mollusques bivalves de certains gisements suivis dans le cadre de cette étude.

✧ Alain ABARNOU (IFREMER Centre de Brest) travaille sur les contaminants organiques dans les organismes marins. Il mène actuellement une réflexion sur le projet « Contaminants chimiques et santé » qui vise à évaluer la contribution du milieu marin à l'exposition humaine aux contaminants via la consommation de produits de la mer.

Dans ce contexte il a présenté en quelques mots l'étude prévue avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie « Distribution et devenir des contaminants persistants dans les écosystèmes littoraux. Comparaison Manche ouest–Manche est ». L'objectif de cette étude est d'obtenir des données sur les niveaux de présence de contaminants encore peu suivis qui entrent dans la chaîne alimentaire et sont potentiellement toxiques pour les consommateurs.

L'intérêt du littoral normand pour l'étude est que dans un espace géographique restreint on peut s'attendre à trouver, pour plusieurs familles de contaminants chimiques, les niveaux extrêmes de contamination des bivalves du littoral français : ouest cotentin très faiblement et au contraire baie et estuaire de Seine fortement contaminés.

Les contaminants qui seront suivis sont :

- PCB composés modèles
- dioxines et les PCB apparentés aux dioxines (pour 5 à 10 échantillons)
- HAP composés modèles de substances bio transformées
- insecticides organochlorés
- Polybromodiphényles éthers (PBDE)
- phtalates
- alkyls phénols (nonyl, octyl-phénols)
- métaux (mercure total, argent, cadmium, plomb, et nickel).

Les espèces retenues sont les moules, bivalves suivis dans les programmes de surveillance qui accumulent les substances chimiques et qui ne possèdent pas, ou faiblement, de capacité de biotransformation de ces substances et sont donc indicatrices de ce qui est présent dans la colonne d'eau (dissous, matières en suspension, plancton) et les poissons plats (flets) espèces capables elles de métaboliser ces substances.

La démarche, outre les aspects analytiques, repose sur l'étude détaillée de la distribution des contaminants en se référant à des composés persistants modèles de composés bioaccumulables (PCB). Cette approche permettra de catégoriser les contaminants selon leur caractère bioaccumulable (ou au contraire métabolisable) et donc non accumulés par la chaîne alimentaire.

Les deux études devraient pouvoir se dérouler simultanément et la discussion à permis d'entrevoir de possibles coopérations et en particulier les sites et périodes de prélèvements communs.

✧ Ensuite, Claire LASPOUGEAS relate l'avancement du suivi sanitaire :

- un suivi microbiologique avec recherche des *Escherichia coli* et streptocoques fécaux tous les mois sur douze sites du territoire (cf carte1),
- une recherche des métaux lourds (plomb, cadmium, mercure) tous les trois mois sur les douze sites (cf carte 1) et
- une recherche annuelle de différents radio-éléments sur ces douze site (cf diapo n°2).

Elle présente ensuite deux listes de phytosanitaires élaborées en concertation avec différents acteurs (agence de l'eau Seine-Normandie, Sileban et SRPV) (cf diapo 3).

Une première liste de pesticides à doser en routine (6 prélèvements jusqu'à fin 2006) et une liste de pesticides à rechercher après des épisodes pluvieux dans les rejets et l'eau de mer (en fonction des disponibilités de la chargée de mission).

La première liste sera élargie avec la recherche de l'acétamipride et le méthylisothiocyanate, produit de dégradation du metam-sodium, pesticide largement pulvérisé sur les cultures de carottes, en fonction des capacités du laboratoire. Les micropolluants comme les PCB non coplanaires et les HPA seront recherchés en même temps.

6 sites avaient été définis au préalable, après réflexion, le choix s'est reporté sur 4 sites : deux sites proches des zones de cultures légumières (Montfarville : val de Saire (*moule*) et St Germain sur Ay : région de Créances (*huitre creuse*)), un site dans la baie des Veys (Wigwam, *coque*) et un site urbain (pointe du Roc à Granville, *moule*).

D'après les devis, le laboratoire de Rouen serait le plus intéressant pour réaliser ces analyses de micro-polluants.

Parmi les éléments de discussion, on peut noter différents avis exprimés :

- Quid des adjuvants ?

- l'idée d'une manipulation pour bien comprendre l'assimilation des phytosanitaires par des mollusques bivalves. En mettant par exemple des moules dans des aquariums et de l'eau avec des concentrations différentes de phytosanitaires (cocktails commercialisés) et de voir à partir de quelle concentration, les techniques de dosage actuelles permettent de détecter des pesticides. Cette manipulation pourrait voir le jour dans le cadre d'un stage d'étudiant d'Intechmer, mais il faut trouver un laboratoire d'accueil. L'idée du centre expérimental du Smel de Blainville-sur-mer a été avancée.

- D'une manière générale, la recherche de pesticides dans les mollusques bivalves est une question peu étudiée encore. Si les laboratoires savent les rechercher dans l'eau, la matrice : coquillage est bien plus complexe et il est difficile de les détecter. De plus, on ne connaît pas l'assimilation de ces pesticides par les coquillages, quels métabolites rechercher ?

✧ Pour la recherche des virus, la DDASS de la Manche travaille avec le Laboratoire Départemental du Calvados Frank Duncombe. Il n'est pas encore possible d'avoir des résultats fiables, et il faut se retourner vers d'autres laboratoires pour rechercher les virus suivants :

- entérovirus, rotavirus, norovirus (g1, g2), astrovirus, virus hépatite A.

Les points de prélèvements sont à choisir à proximité des rejets humains ou d'élevage.

Les sites retenus sont les endroits où ont eu lieu les enquêtes « pêche récréative » : Agon-Coutainville, St Martin de Bréhal, Granville Hacqueville plus le grand Vey, la pointe du Roc et Pirou. Dès que le laboratoire sera choisi, les prélèvements débuteront à raison d'un échantillonnage tous les 2 mois.

Relevé de décisions

- 2 liste de micro-polluants à rechercher
- 4 sites retenus avec 7 prélèvements prévus/an ERREUR d'ici fin 2006
- Laboratoire de Rouen pressenti pour analyse micro-polluants

- 6 points de prélèvements de virus déterminés
- contrat avec la laboratoire Frank Ducombe, en cours de validation de méthode.

Le président de séance
Joël DUFILS

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION DU 10/11/05

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES »

La réunion du groupe de travail scientifique « halieutique » de l'étude « **Comportement des gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires** » s'est tenue le jeudi 10 novembre 2005, à 14H30, à la DDASS de la Manche à Saint-Lô.

Etaient présents :

M. Joël DUFILS (Service Santé-environnement / DDASS Manche)
Mlle Claire LASPOUGEAS (ISBIO / Université de Caen)
Mlle Catherine PAUL (CRPM Basse-Normandie)
M. Olivier RICHARD (SMEL, Blainville-sur-mer)
M. Jean-Paul ROBIN (LBBM / Université de Caen)
M. Alain TETARD (IFREMER, Port-en-Bessin)

Ordre du jour

Préparation du comité de pilotage du mardi 13 décembre 2005 :

- Validation des données des indices d'abondance des gisements de l'étude de 2004/2005 (rapport ci-joint)
- Présentation des données des enquêtes pêche récréative de mars et août 2005

Evaluations indices abondance

Les différents participants avaient reçu au préalable un document de travail présentant les premiers résultats relatifs aux évaluations d'indices d'abondance des gisements coquilliers.

Après un rapide exposé oral réalisé par Claire LASPOUGEAS, une discussion est entamée.

Les principaux points sont énoncés ci-dessous :

↳ D'une manière générale : il est trop tôt pour évoquer des tendances évolutives sur les différents gisements étudiés comme cela a été tenté dans le document de travail. Il faudrait des données sur plusieurs années, et à des saisons similaires pour mieux pouvoir appréhender des tendances.

↳ Ces évaluations s'appliquent aux différents gisements de mollusques bivalves suivant la même méthodologie. Aussi, une série de fiches standardisées pourraient être réalisées sous la forme suivante :

Une fiche type standardisée décrivant chaque site

Cette fiche générique présenterait chaque site (carte de localisation, faciès rocheux, sableux, espèces présentes..) et recenserait l'ensemble des questions s'y posant.

Elle présenterait également de manière standardisée (mêmes échelles de graphique..) l'ensemble des données disponibles :
celles des études précédentes (FREDERIC 1999, 2001 a,b,c, 2002 a,b)⁸ et
celles de l'étude en cours.

Un paragraphe serait réservé aux « captures », recensant l'ensemble des données des captures réalisées. Cependant, il faut savoir que seules, les captures des pêcheurs à pied professionnels sont connues par déclaration statistique.

Une fiche « biologie »

Pour chaque espèce de mollusque bivalve étudiée, cette fiche sera une synthèse bibliographique décrivant :

- La position systématique de l'espèce et ses paramètres biologiques (croissance, longévité, reproduction..)
- Les particularités méthodologiques seraient également indiquées (méthode d'âgeage, variations de croissance etc..)

Dans le cadre de cette étude, 5 espèces sont concernées :

- les coques (*Cerastoderma edule*),
- les palourdes (*Ruditapes philippinarum* et *Ruditapes decussatus*),
- les huîtres creuses (*Crassostrea gigas*)
- les moules (*Mytilus edulis*)

⇒ *La confrontation de l'ensemble de ces fiches facilitera l'analyse et la comparaison des données. Elles pourra et d'énoncer des comparaisons sur les gisements étudiés.*

Ces fiches seront mises à jour régulièrement en fonction de l'acquisition des données.

↳ Lors de cette discussion, des échanges ont précisé certains points :

- pour le traitement des résultats, il semble intéressant de se positionner en tant qu'halieute et de définir le recrutement comme les individus qui atteignent pour la première fois la taille minimale de capture et entrent dans la phase exploitable.

⁸ **FREDERIC A., 1999.** *Evaluation des gisements naturels de coquillages, Mise en place d'une méthode d'échantillonnage, territoire de Granville/Saint-Pair-sur-mer.* DDASS de la Manche, Université de Bretagne Occidentale – Maîtrise des Sciences de l'Environnement. 96 p + annexes.

FREDERIC A., 2001a. *Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves, département du Calvados.* DDASS de la Manche, DDASS du Calvados, Université de Caen et Agence de l'Eau Seine Normandie. 53p + annexes.

FREDERIC A., 2001b. *Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves, département de la Manche.* DDASS de la Manche, Université de Caen et Agence de l'Eau Seine Normandie. 136p + annexes.

FREDERIC A., 2001c. *Evaluation du potentiel de Production des gisements naturels de mollusques bivalves, Basse-Normandie.* DDASS de la Manche, Université de Caen. 114p + annexes.

FREDERIC A., 2002a. *Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves, seconde évaluation et synthèse des résultats, département du Calvados.* DDASS de la Manche, DDASS du Calvados, CRPMBN, AESN. 59p + annexes.

FREDERIC A., 2002b. *Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves, seconde évaluation et synthèse des résultats, département de la Manche.* DDASS de la Manche, CRPMBN, AESN. 161p + annexes.

Pour traiter les données, il sera donc nécessaire de différencier les individus exploitables et les ceux non exploitables.

- Au niveau du vocabulaire, il ne faut pas confondre la surface échantillonnée et l'aire d'étude.
La surface échantillonnée est l'ensemble des surfaces des quadrats explorés.
L'aire d'étude est la surface de ces quadrats plus la surface comprise entre ces quadrats.

- Pour les mensurations, est-il nécessaire d'être précis à 0.1 mm près ?
Par souci de rapidité, un calibrage des individus à l'aide de grilles spéciales pourrait permettre un gain de temps.
Après réflexion, il est décidé de garder cette précision, car il n'est finalement pas coûteux de mesurer l'ensemble des individus au pied à coulisse.

- La méthode de l'âgeage des individus a été soulevée. La technique de lecture des stries de croissance est couramment utilisée. Mais elle peut induire certains biais. Parfois, certaines stries peuvent être considérées comme une marque annuelle, alors que ce ne sont que de stries dues à un stress lors de la reproduction par exemple.
Préciser la technique de lecture des stries en fonction des sites pourrait constituer le travail d'un étudiant en stage.

↪ Catherine PAUL annonce qu'un suivi du gisement de coques de la baie des Veys sera réalisé par le Comité Régional des Pêches de Basse-Normandie à partir de janvier 2006.
Ce suivi sera réalisé sur les 4 zones de production classées :

- Beauguillot
- Le Grand Vey
- Brévands
- Géfosse-Fontenay

↪ Alain TETARD annonce que dans le cadre du programme OGIVE, une évaluation quantitative du stock de coques de la baie des Veys est en projet. Cette action sera réalisée en partenariat avec les structures intéressées et sera coordonnée par Aline GANGNERY du LERN (Laboratoire Environnement Ressources de Normandie), IFREMER Port-en-Bessin.

↪ Mr ROBIN présente ensuite les premiers résultats d'une évaluation d'abondance d'un gisement de coques à Créances-Plage. Cette action a été menée dans un cadre pédagogique avec des étudiants de l'Université de MASTER I.
Une analyse géostatistique a été réalisée, cette méthode permet d'évaluer la variabilité spatiale. Elle pourrait être utilisée dans le cadre de l'étude en cours.

↪ Claire LASPOUGEAS annonce que deux étudiants du MASTER II professionnel « Aquacéan – exploitation des ressources vivantes côtières » de l'Université de Caen devraient travailler sur la pêche à pied professionnelle en Basse-Normandie. Dans ce contexte, ils auraient à recenser les captures des pêcheurs à pied professionnels sur les zones étudiées.

Mr ROBIN indique que certains étudiants préparant leur CAPES doivent dans le cadre de leur cycle d'étude réaliser un stage. Ce stage de deux mois, au printemps, a pour objectif de réaliser une synthèse bibliographique sur un thème défini. Il pourrait leur être proposé d'effectuer une synthèse sur la biologie des espèces étudiées.

Claire LASPOUGEAS répond qu'elle se charge de commencer ce travail bibliographique et en fonction de l'avancement de ses recherches début 2006, il sera choisi de recourir ou non à l'aide de ces étudiants.

Relevé de décisions

A propos des évaluations des indices d'abondance, afin de permettre une analyse des données :

Réalisation de fiches :

- Type standardisée par chaque site :

- reprenant la descriptions du site (accès, faciès, espèces principales)
- l'ensembles des données disponibles
- les captures effectuées sur ses sites

- Biologie :

Pour chaque espèce de mollusques bivalves étudiées

- La position systématique de l'espèce et ses paramètres biologiques (croissance, longévité, reproduction..)
- Les particularités méthodologiques seraient également indiquées (méthode d'âgeage, variations de croissance etc..)

Ce compte-rendu de réunion, après validation par les différents participants, sera remis à l'ensemble des membres du comité de pilotage de l'étude.

La prochaine réunion de travail du groupe scientifique halieutique devrait avoir lieu en fonction des besoins de l'étude, probablement au printemps 2006.

Le président de séance
Mr Joël DUFILS

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION DU 08/06/06

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS SANITAIRES »

La réunion du groupe de travail « sanitaire » de l'étude sur « **les gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie** » s'est tenue le jeudi 8 juin 2006, à 14H00, à La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Manche à St-Lô.

Etaient présents :

Mr DE LAMESSELIERE (DRAF/SRVP Basse-Normandie)
Mr DUCHEMIN (AESN)
Mr DUFILS (DDASS, Santé –environnement)
Mr GLERANT (SILEBAN)
Melle GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
Melle LASPOUGEAS (ISBIO)
Mr MANET (CIRE Ouest)
Mr ROBIN (AESN)
Mr SAVARY (SRC Normandie/Mer du Nord)

Excusés

Mr ABARNOU (IFREMER Brest)
Mme DELERY (SAM Granville)

Ordre du jour

- Présentation des premiers résultats du suivi sanitaire

Mr DUFILS remercie les participants pour leur présence et explique l'objectif principal de cette réunion : présenter les premiers résultats du suivi sanitaire, engager des discussions sur leurs analyses. Le groupe de travail est un lieu d'échange avant la restitution plus formelle lors du comité de pilotage.

Mr DUFILS rappelle que cette étude s'achève dans un an (printemps 2007) et en ce moment, une réflexion est menée sur la poursuite éventuelle de cette étude.

✧ Claire LASPOUGEAS présente les résultats site par site : le suivi sanitaire (microbiologique, métaux lourds, radioéléments , virus et micropolluants organiques).

Ce compte-rendu reprend les différents points avancés lors de la discussion :

- A propos des analyses bactériologiques, les résultats sont en cohérence avec la connaissance déjà acquise sur les sites d'étude.

Pour la radioactivité, tous les résultats sont en dessous des seuils de détection, sauf des valeurs positives de potassium 40, radioélément naturellement présent dans tout organisme.

Concernant les analyses Pb, Cd : les valeurs sont en dessous des seuils réglementaires. En comparant les résultats, on remarque que les huîtres creuses concentreraient plus le Cd que les moules, et que les moules concentreraient plus le Pb que les huîtres creuses. Ces tendances seraient à confirmer avec plus de données.

A propos du Hg, toutes les valeurs de mercure sont en dessous du seuil de détection, sauf des valeurs positives faibles (37 à 49 µg/kg de poids frais) uniquement pour la côte ouest du département de la Manche en août 2004. Une vérification sera engagée auprès de la D.D.E. maritime afin de connaître si des opérations de clappage ont été réalisées dans ce secteur à cette période.

- A propos des virus : Les résultats des analyses sont cohérents.

En effet, on retrouve en nette majorité les norovirus responsables des épidémies hivernales et printanières. Il serait opportun de comparer un profil virus coquillages avec un profil virus humain (se renseigner auprès du laboratoire d'analyses).

Des objections sont à noter quant à la quantification des virus. En effet, actuellement, dans les laboratoires d'analyses, il n'existe pas de méthode de quantification très fiable, le CEERAM⁹ (laboratoire retenu dans le cadre de cette étude) projette d'avoir ses propres souches de synthèse prochainement. Pour l'instant les quantifications sont estimées par partir d'échantillons contaminés.

- Concernant les résultats des analyses micropolluants organiques :

On retrouve des traces non négligeables¹⁰ de Naphtalène (à Montfarville et au Wigwam : à surveiller), des phtalates de façon importante et régulière à St-Germain-sur-Ay. On peut s'interroger sur l'origine de ce plastifiant à cet endroit, une recherche des sources potentielles va être engagée sur ce bassin versant. Des traces de Trifluraline sont détectées sur deux sites : Montfarville et Granville, la pointe du Roc. Si la trifluraline, désherbant employé pour le traitement des choux est largement utilisé dans le Val de Saire, il est plus difficile d'expliquer les traces retrouvées sur le site urbain de la Pointe du Roc.

- Pour l'exploitation des données.

Une comparaison des résultats à deux niveaux doit être envisagée : une comparaison des résultats entre-eux en utilisant les tests statistiques adéquats et une comparaison des résultats avec des résultats d'autres études ou réseaux (contacter Mr Claisse, Ifremer, Nantes, RNO / Mr Leblanc de l'AFFSSA pour l'étude des gros consommateurs de coquillages / comparer avec les profils de la baie de Seine).

Les seuils de toxicité des différents paramètres analysés seront recherchés auprès des organismes compétents : Ministère de la Santé, Ministère de l'agriculture.

Pour aider la chargée de mission, il est proposé de prendre un stagiaire ingénieur. Ceci paraît cependant difficile, car les périodes de stage ne correspondent pas avec le calendrier de l'étude (fin prévue au printemps 2007). Il y aurait peut-être des possibilités avec des projets inclus dans le temps de formation des élèves ingénieurs de l'ENSP¹¹.

Pour une meilleure lisibilité, une exploitation géoréférencée des résultats apparaît nécessaire.

⁹ Centre Européen d'Expertise et de Recherche sur les Agents Microbiens

¹⁰ Les résultats sont consultables à la DDASS 50

¹¹ Ecole Nationale de la Santé Publique

Pour valoriser les résultats :

La chargée de mission s'interroge sur la valorisation des données. Les précédentes études n'ont été diffusées qu'au niveau régional, et une diffusion plus large serait à envisager.

Le 13 octobre prochain, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie organise une réunion à destination du grand public sur des problématiques littorales. L'étude sur les gisements naturels de mollusques bivalves et la pêche à pied en Basse-Normandie pourrait faire l'objet d'un exposé (avec l'accord préalable des membres du comité de pilotage de l'étude).

Une discussion est ensuite entamée concernant la poursuite de cette étude.

D'une part, au niveau sanitaire, la plupart des paramètres sont recherchés en routine par le réseau CG50/DDASS/AESN. Cependant ce réseau ne recherche ni les virus ni les micropolluants organiques. Il serait donc intéressant d'avoir une enveloppe financière à disposition pour rechercher les virus en fonction des épidémies virales humaines, et identifier quelques micropolluants intéressants à rechercher.

D'autre part, au niveau halieutique, il a été suggéré d'intégrer le suivi des indices d'abondance des gisements de bivalves exploités par la pêche à pied dans le cadre de ce réseau. Il faut se préoccuper dès maintenant du montage financier possible de ce projet.

La séance est levée à 17h.

Le président de séance
Joël DUFILS

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION DU 15/06/06

« COMPORTEMENT DES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS HALIEUTIQUES »

La réunion du groupe de travail restreint axe « halieutique » de l'étude sur « **les gisements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie** » s'est tenue le jeudi 15 juin 2006, à 14H30, à La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Manche à St-Lô.

Etaient présents :

Mme DELERY Aline (DDAM 50)
Melle GUEVEL Vanina (DDAM 14)
Melle LASPOUGEAS (ISBIO, université de Caen)
Melle NICOL Anne-Chantal (DDAM 50)
Mr PARRAD (CRPM BN)
Melle PAUL Catherine (CRPM BN)
Mr RICHARD Olivier (Smel)
Mr TETARD Alain (Ifremer, RH, PEB)

Excusés

Mr DUFILS Joël (DDASS 50, Santé-environnement)
Mr ROBIN (Université de Caen, LBBM)

Claire LASPOUGEAS retrace le contexte de cette étude, les objectifs du groupe de travail : échanger sur des points techniques avant une restitution plus formelle lors du comité de pilotage, et recadrer les objectifs si besoin est.

Elle énonce ensuite le plan qui sera suivi durant cette réunion :

- conclusions de la dernière réunion, avancées
- la pêche à pied professionnelle
- la pêche à pied de loisir
- la pêche à pied sur une partie de la côte ouest de la Manche
- perspectives

Ce compte-rendu présente succinctement les grandes lignes abordées dans chacun des points cités ci-dessus.

CONCLUSIONS DE LA DERNIERE REUNION, AVANCEES :

- Concernant les indices d'abondance des gisements étudiés, il est trop tôt pour parler de tendances évolutives.
- Création d'un jeu de fiches reprenant l'ensemble des données site par site
- Bibliographie sur la biologie des espèces étudiées
 - ↳ une première ébauche est présentée.

La chargée de mission précise que des étudiants du Master II « AQUACAEN » en octobre prochain devraient travailler sur les fiches biologie.

LA PECHE A PIED PROFESSIONNELLE (PAPP)

Bibliographie : synthèse réalisée par le comité national des pêches maritimes et des élevages marins en 2004¹².

Après avoir défini la pêche à pied professionnelle, rappelé les conditions pour exercer ce métier et pour exploiter les gisements, une analyse des données 2005 sur la pêche à pied professionnelle en basse-normandie est présentée (données fournies par les DDAM 14,50). La mise en place des licences pêche à pied en 2006 est ensuite commentée (données CRPM BN).

Parmi les points soulevés lors de cette présentation :

- ***La prudence nécessaire pour exploiter des données*** qui ne représentent pas l'ensemble des ***captures***.

En effet, le taux de retour des fiches de captures aux affaires maritimes par ***les pêcheurs à pied professionnels*** (démarche pourtant obligatoire) est variable en fonction des mois, des espèces. Avec la mise en place des licences en 2006, le taux de retour des fiches de déclaration de capture en 2006 devrait être plus important.

- ***l'échéancier des procédures administratives différent en fonction des départements***

Le Calvados, comme la plupart des départements français ont fixé comme date limite de dépôt de dossier de demande de permis : le 31 octobre. Pour l'organisation de leur service, la DDAM 50 ne souhaite pas fixer d'échéancier précis et préfère gérer ces demandes de permis tout au long de l'année.

La DG pêche tente d'harmoniser toutes ces démarches à l'échelle du territoire français.

- ***l'absence de timbre crustacés pour la PAPP***

Comme il existe un Permis de Pêche Spécial (PPS), seuls, les pêcheurs à pied affiliés à l'ENIM (donc embarqué sur un rôle d'équipage) peuvent avoir cette autorisation. Certains pêcheurs à pied MSA souhaiteraient pourtant pêcher le crabe vert, cette question est débattue au CRPM BN.

- ***l'organisation, l'effectif du contrôle***

Des premières données sont présentées. Ce point reste à approfondir.

- ***la différence entre classement sanitaire et classement administratif***

Le classement administratif permet d'établir un calendrier de pêche et les conditions d'exploitation du gisement classé.

¹² TACHOIRES S., 2004. *La pêche professionnelle à pied : bilan et perspectives*. Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins. Rapport interne. 25p + annexes.

Cependant, en l'absence de classement administratif, ou vu l'ancienneté de ces classements, les affaires maritimes du Calvados utilisent les limites du classement sanitaire pour réglementer l'activité pêche à pied.

Ce point reste à approfondir.

- **les commissions de visite**

Il existe un manque évident d'avis scientifique concernant la ressource. Le CRPM BN a embauché un technicien en 2006 pour mettre en place ces évaluations, mais il faudrait néanmoins qu'il soit associé à une autre structure pour valider cette démarche (ils sont trop partie prenante sinon).

A chaque commission de visite, Ifremer vient prélever un échantillon de bivalves pour connaître la qualité sanitaire de ces coquillages en cas d'ouverture.

- Il serait intéressant de réaliser la **synthèse des périodes d'ouverture, fermeture de gisements** exploités par les pêcheurs à pied professionnels dans les départements du Calvados et de la Manche.

LA PECHE A PIED DE LOISIR

Après avoir défini la pêche à pied de loisir, une énumération des études en cours sur d'autres territoires est présentée. Les premiers résultats d'une étude commandée par la Confédération Nationale de la Plaisance et de la Pêche en mer sont présentés à titre indicatif.

Quelques résultats de l'exploitation de la base de données « enquêtes pêche à pied de loisir » sont exposés.¹³

Des comptages seront réalisés lors de marées de plus faibles coefficients (80-85), pour compléter les données afin d'estimer au mieux la capture annuelle de la pêche à pied de loisir.

La chargée de mission explique qu'il n'est pas possible d'envisager des survols aériens financés dans le cadre de cette étude. Cette étude est financée à 50% par les fonds européens IFOP. IFOP s'achève fin 2006 et les marches de manœuvre concernant des modifications en cours de programme sont très restreintes et risquées. Les affaires maritimes ont nettement déconseillé de repasser le dossier devant la commission COREMODE.

Une dernière possibilité serait de demander à la surveillance qui patrouille en hélicoptère l'estran lors des grandes marées.

LA PECHE A PIED SUR UNE PARTIE DE LA COTE OUEST DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Une analyse par ensemble géographique est menée. Ce territoire est délimité au nord par la commune de Blainville/mer et au sud par la commune de Coudeville/mer, il englobe deux havres celui de Regnéville et de la Vanlée.

Sur cet espace, 2 gisements de palourdes sont étudiés : à Agon-Coutainville et à St Martin de Bréhal. A Agon, les relevés sont faits en septembre et à St-Martin de Bréhal en février. Ils ont été réalisés sans différenciation des deux espèces de palourdes.

Mais après avoir fait la distinction entre les deux espèces, les résultats des précédentes études montraient une nette dominance de la palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*) par rapport à la

¹³ Les résultats sont consultables à la DDASS 50

palourde européenne (*Ruditapes decussatus*). En juillet 2000, 89 % des palourdes prélevées étaient des palourdes japonaises, en 2002 : 98,2% (FREDERIC A., 2002¹⁴).

Les données d'indices d'abondance de ces deux points sont présentées.

Ces données permettent de connaître l'abondance et la taille moyenne des palourdes sur une partie du gisement

Présentation des données 2005 de la pêche à pied professionnelle de la palourde sur ce secteur.

Présentation des données pêche à pied de loisir Agon-St Martin de Bréhal (exploitation de la base de données : estimation d'une capture moyenne pour ces 2 sites).

La chargée de mission montre qu'il aurait été intéressant de connaître la biomasse exploitable.

Ceci nécessiterait de mettre en place une estimation quantitative faisant appel à des moyens plus conséquents, avec l'avantage de couvrir l'ensemble du gisement. Cette méthode permettrait de connaître l'abondance par zone, la biomasse totale, de proposer des dates d'ouverture de gisement, de connaître l'état du stock et de proposer des mesures de gestion.

Le groupe de travail à la majorité estime que, dans le cadre de cette étude, ce n'est pas la priorité . L'objectif de cette étude n'est pas d'estimer une biomasse exploitable, mais de récolter des informations régulièrement sur l'abondance et la taille moyenne des gisements exploités par la pêche à pied.

Ces données constituent des premiers éléments pour une meilleure connaissance de ces gisements.

De plus, mener ce type d'étude a un impact éducatif auprès des populations.

Au delà de l'aspect scientifique (qui fait l'objet de discussions), la justification éducative et sociale est très importante. Si les populations savent que de l'argent public est engagé, c'est un premier pas vers leur responsabilisation par rapport au sujet étudié.

Parmi les questions soulevées : existe-t-il une relation stock-recrutement pour les palourdes ?

PERSPECTIVES

Une **exploitation par grands ensembles géographiques** pourra être envisagée par la suite :

- La pêche à pied de palourdes sur la côte ouest du département de la Manche
- La pêche à pied de coques en baie des Veys
- La pêche à pied d'huîtres sur le secteur de Granville

Une réunion d'échange sur les méthodes d'évaluation d'indices d'abondance et de biomasse des gisements de mollusques bivalves exploités par la pêche à pied sur le littoral français est prévue le 19 septembre prochain à Caen.

Cette journée sera ponctuée par les exposés des différentes personnes pratiquant ces évaluations.

La valorisation des données

¹⁴ **FREDERIC A., 2002.** *Evaluation du potentiel de production des gisements naturels de mollusques bivalves, seconde évaluation et synthèse des résultats, département de la Manche.* DDASS de la Manche, CRPMBN, AESN. 167p + annexes.

Pour une meilleure lisibilité, une exploitation géoréférencée des résultats serait intéressante à réaliser.

Il est suggéré d'envisager avec Ifremer Port-en-Bessin si certaines données pourraient être intégrées à l'atlas régional en ligne (<http://www.ifremer.fr/littoralbasnormand>).

La poursuite de cette étude

Un contact a été pris avec la région.

Une entrevue devrait avoir lieu avec le CRPMBN pour mutualiser les moyens si besoin est.

La possibilité d'inclure le suivi d'indices d'abondance des gisements de mollusques bivalves dans le réseau suivi sanitaire des gisements de mollusques bivalves CG50/DDASS/AESN a été évoquée.

Un travail doit s'engager dès que possible sur le montage financier pour la poursuite de cette étude.

La séance a été levée à 17h30.

La chargée de mission
Claire LASPOUGEAS

POURSUITE ETUDE

COMPTE-RENDU DE REUNION

REUNION DU 01/03/07

« ETUDE SUR LES GISEMENTS NATURELS DE MOLLUSQUES BIVALVES ACCESSIBLES EN PECHE A PIED EN BASSE-NORMANDIE – ASPECTS BIOLOGIQUES, HALIEUTIQUES, SANITAIRES »

Une réunion concernant la poursuite de l'étude sur les **«gissements naturels de mollusques bivalves accessibles en pêche à pied en Basse-Normandie – Aspects biologiques, halieutiques, sanitaires»** s'est tenue le jeudi 1^{er} mars 2007, à 14H30, à la DDASS de la Manche.

Etaient présents :

M. Joël AUBERT (Comité 50 pêche maritime de loisirs)
M. Jean-Luc BALAGUER (CPIE du Cotentin)
M. Didier BIRAIS (CG 50)
M. Joël DUFILS (Service Santé-Environnement, DDASS Manche)
M. Jean-François ELDER (Réserve naturelle de Beauguillot)
M. Eric FOUCHER (RH, IFREMER Port-en-Bessin)
M. Yann GONCOURT (GEMEL Basse-Normandie)
M. Pascal HACQUEBART (GEMEL Basse-Normandie)
Mme Béatrice HARMEL (Comité régional des Pêches Basse-Normandie)
Mme Vanina GUEVEL (DRAM Basse-Normandie)
Melle Claire LASPOUGEAS (ISBIO, Université de Caen)
M. Jean LEPIGOUCHET (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Guillaume PARRAD (Comité régional des Pêches Basse-Normandie)
Melle Catherine PAUL (Comité Régional des Pêches Basse-Normandie)
M. Claude RENARD (Comité 50 pêche de loisirs)
M. Jean-Paul ROBIN (LBBM, Université de Caen)
M. Manuel SAVARY (Section Régionale Conchylicole Normandie, Mer du Nord)
M. Bernard SYLVAND (GEMEL Basse-Normandie, CNRS M2C)

Excusés :

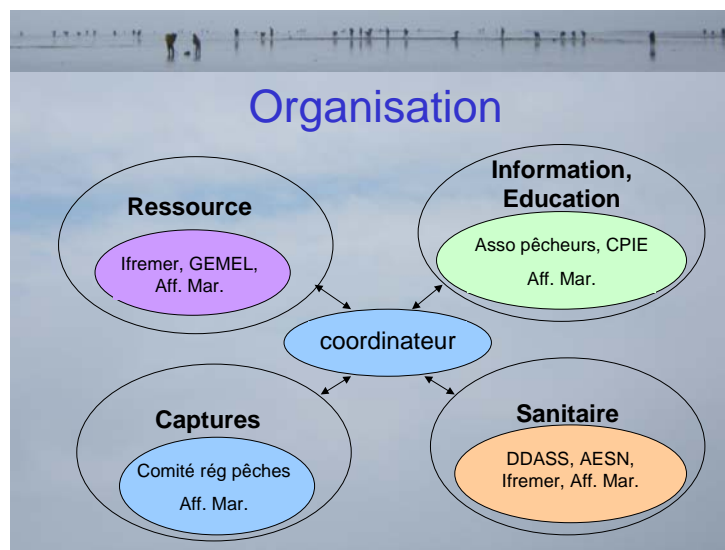
Mme COUILLANDEAU (Conseil Régional Basse-Normandie)
Melle GANGNERY (IFREMER, Port-en-Bessin)
M. Jean-Luc HALL (DIREN BN)

Joël Dufils remercie les participants pour leur présence et rappelle l'objectif de cette réunion : savoir s'il est pertinent de poursuivre l'étude en cours ? Si oui, quelle organisation faut-il adopter ? La chargée de mission Claire Laspougeas fait un point succinct sur les attentes des différents partenaires (réponse du questionnaire cf annexe), expose les enjeux et propose une organisation.

Joël Dufils annonce qu'après la crise d'Arcachon¹⁵, le ministère de la santé a demandé de renforcer la vigilance sur le contrôle de la qualité sanitaire des produits issus de la pêche à pied récréative. La DDASS de la Manche, dans ce contexte, poursuivra ses investigations en matière sanitaire.

Mr Elder rappelle que sur son territoire : la réserve de Beauguillot (baie des Veys) plusieurs comptages de la ressource, du benthos sont réalisés par différents partenaires. Il regrette qu'aucune coordination entre ces partenaires ne soit faite et souhaiterait qu'une uniformisation des protocoles et qu'un suivi régulier et cohérent soit mis en place. Mr Elder, en tant que gestionnaire d'un espace naturel protégé, aurait besoin de données utilisables en terme de conservation du patrimoine et en terme d'exploitation humaine.

Il signale que le réseau des réserves naturelles de France s'harmonise sur les protocoles d'échantillonnage du benthos.



La discussion s'engage autour de la diapositive ci-dessous et la recherche du coordinateur.

Didier Birais précise que les questions sanitaires (santé publique) et les questions de gestion du Domaine Public Maritime sont deux compétences de l'état. De ce fait, il lui paraît évident, que le coordinateur légitime soit l'état.

Mr Lepigouchet explique qu'un comité de suivi de la pêche maritime de loisir va être créé prochainement par le préfet. Ce comité se réunira ponctuellement pour faire le point sur les différents problèmes rencontrés par les pêcheurs plaisanciers. Ce comité sera présidé par la directeur départemental des affaires maritimes. Est-ce que ce comité pourrait jouer un rôle dans le cadre de la poursuite de cette étude ?

Plusieurs personnes suggèrent la GIZC¹⁶, avec le projet de la côte des havres (De Portbail à Donvilleles-bains) porté par le Pays de Coutances. Didier Birais rappelle qu'actuellement, la GIZC est une méthodologie, et la phase opérationnelle n'a pas débutée.

Béatrice Harmel regrette qu'aucune personne chargée des questions environnementales au niveau régional, à part Mr Elder, ne soit présente autour de la table. La position de la MIMEL¹⁷ aurait été intéressante à connaître.

Mr Balaguer rappelle ce qui se pratique en terme d'éducation, information auprès des usagers de la pêche à pied de loisir :

¹⁵ La mort de deux personnes en septembre 2006 avait été imputée trop rapidement et par erreur à la consommation d'huîtres du bassin d'Arcachon.

¹⁶ Gestion Intégrée des Zones Cotières

¹⁷ Mission Interservices Mer et Littoral



- il existe quelques panneaux d'affichage en haut des cales
- le petit guide de la pêche à pied en Normandie
- différents gabarits (Comité 50 pêche loisir, APAM, éditions OREP)
- animations grands publics sur l'estran



Il expose les perspectives :

- Des panneaux sur chaque site, une première réunion dans ce sens a déjà été réalisée au conseil général avec le CPIE
- la mise en place d'animateur d'estran comme ce qui est pratiqué en Bretagne.

Une expérimentation pourrait être menée sur un territoire restreint en s'appuyant sur une collectivité (ex : dans le cadre du prolongement de la GIZC : Pays de Coutances).

Joël Dufils souhaite qu'il y ait une cohérence territoriale plus importante, et ne souhaite pas morceler tout le territoire.

Eric Foucher précise qu'en terme de gisement, la cohérence départementale ne convient pas, pour exemple les gisements présents sur 2 départements : la baie des Veys (14, 50) et la baie du Mont-Saint-Michel (50,35).

Béatrice Harmel attire l'attention sur les deux grands territoires soulignés dans la présentation : La baie des Veys et la côte ouest du Cotentin. Ces 2 entités ont des problématiques différentes, la baie des Veys avec sa pêche à pied de coques essentiellement professionnelle, ses questions sanitaires (fond de baie) et environnementales (ensablement) et la côte ouest du Cotentin avec la pêche à pied de loisir qui attire de nombreux adeptes : des problèmes de cohabitation avec quelques professionnels, des besoins d'information, d'éducation du public.

Une discussion s'amorce pour trouver un maître d'ouvrage. Le département de la Manche (CG50) est suggéré, mais le conseil général ne prend jamais des maîtrises d'ouvrage.

Mr Dufils rappelle que si effectivement c'est de la compétence de l'état, l'état ne peut recevoir des financements et voit ses effectifs en diminution d'année en année. Le GEMEL, en tant qu'association scientifique, se propose comme maître d'ouvrage.

Eric Foucher précise que l'étude apportera des éléments intéressants puisque nouveaux sur une zone donnée mais ne peut être pérennisée telle qu'elle.

Cependant il rappelle que l'Ifremer a pour mission institutionnelle d'apporter son concours pour l'estimation et le diagnostic des stocks exploités, afin d'apporter une base ou des éléments scientifiques avérés pour l'élaboration des politiques de gestion des ressources. A la demande des services en charge de cette gestion, l'Ifremer peut mettre en place une telle évaluation.

Les différentes discussions suggèrent la MIMEL comme structure coordinatrice.

Joël Dufils conclut en annonçant qu'une rencontre devra être prochainement prévue avec les Affaires Maritimes et la MIMEL pour connaître leur position sur le sujet.

La restitution finale de l'étude se fera le jeudi 19 avril à 10 :00 au Conseil Général de la Manche à Saint-Lô.

Fait à Saint-Iô, le 7 Mars 2007

Joël DUFILS
Président de séance

Relevé de conclusions

Tout le monde est intéressé mais il est difficile pour chacun de prendre en charge cette étude pluridisciplinaire. La compétence légitime serait du domaine de l'état.

2 territoires se distinguent nettement avec des problématiques différentes.

Baie des Veys	Cote Ouest du cotentin
Coques	Palourdes, praires
Pêche à pied professionnelle Sanitaire Ensablement	Pêche à pied récréative et pêche à pied professionnelle Information, éducation

RESUME DE DIFFERENTS RETOURS SUITE AU QUESTIONNAIRE ENVOYE EN OCTOBRE 2006

RESSOURCE

L'aspect « connaissance de la ressource » est le secteur qui suscite le plus intérêt. Les affaires maritimes (14) sont notamment intéressées pour étayer leurs décisions d'ouverture et de fermeture des gisements de mollusques exploités par la pêche à pied. Les pêcheurs à pied professionnels ainsi que les pêcheurs à pied de loisir se montrent intéressés. IFREMER, dans le cadre du projet OGIVE, souhaiterait mieux connaître la ressource en mollusques bivalves sauvages près des zones conchylicoles de basse-normandie.

Le GEMEL, s'il est financé, se propose d'assumer ce volet « connaissance de la ressource ».

Partenaires privilégiés : GEMEL, comité régional des pêches de basse-normandie, IFREMER

EDUCATION, FORMATION

Les enquêtes réalisées en 2005 et 2006 ont souligné le manque d'informations concernant la réglementation décrié par les usagers.

La mise en place de panneaux d'informations à proximité des cales d'accès, le développement des sorties « pêche responsable » sur l'estran et des formations des personnes renseignant sur les pratiques (personnel office du tourisme etc..) sont à développer.

Partenaires privilégiés : Affaires Maritimes, CR BN, CG 50, associations pêcheurs à pied plaisanciers, associations d'éducation à l'environnement (CPIE..)

EFFORT DE PECHE

Etablir un recueil de données sur la pêche à pied comme outil d'aide à la décision. Recueillir régulièrement des données sur la fréquentation de certains sites par les pêcheurs à pied (comptages mensuels). Recueil des statistiques de pêche à pied professionnelle.

Partenaires privilégiés : Affaires Maritimes, comité régional des pêches de basse-normandie

SANITAIRE

L'agence de l'eau Seine-Normandie et la DDASS de la Manche jugent opportun de renforcer les réseaux sanitaires déjà existants (REMI, DDASS) par des recherches de virus et micropolluants sur les sites sensibles.

Partenaires privilégiés : DDASS 50, AESN

Quel territoire ?

La définition du territoire se fera en fonction des moyens financiers.

Les pêcheurs à pied récréatifs se montrent particulièrement intéressés par les gisements de palourdes de la côte ouest du cotentin.

Les pêcheurs à pied professionnels sont intéressés par les gisements de coques de la baie des Veys et de palourdes de la côte ouest du cotentin.

Propositions :

L'étude, telle qu'elle se déroule actuellement, a montré ses qualités et ses faiblesses.

Sa qualité principale : son thème. La pêche à pied.

Aussi, pour s'assurer de la « durabilité » de cette pêche emblématique du département de la Manche et de la Basse-Normandie, il convient d'étudier plusieurs points :

- La pression de pêche n'est-elle pas trop importante par rapport aux ressources disponibles ?
- Les usagers, qui sont-ils, combien sont-ils ? Adoptent-ils des pratiques « durables » ?
- Les populations consommant les produits issus de la pêche à pied sont-elles exposées à un risque sanitaire ?

Une faiblesse :

La diversité des domaines abordés et le manque de moyens humains.

Coordonner et assumer toute la partie terrain par une seule personne ne semble pas être la solution appropriée. Il paraît opportun de travailler en réseau et de distinguer des partenaires privilégiés qui se verront affecter une mission particulière (évaluation ressource, éducation, sanitaire etc...) et qu'un chargé de mission coordonne l'ensemble des opérations en apportant son aide ponctuellement aux différentes missions.

Le GEMEL Basse-Normandie a fait une proposition concrète concernant l'aspect ressource.

Lors de la prochaine réunion, il s'agira de valider (ou non) la poursuite de l'étude, de réfléchir à une nouvelle organisation et de trouver la structure qui pourrait porter le projet.

Invités

CG 50, CR BN, DDAM 14, DDAM 50, CRPMBN, Ifremer, Université de Caen (LBBM), SMEL, GEMEL, AESN, Asso pêche plaisance, CPIE (50, 14), SRC